

A LA RENTRÉE 2017, on recense 2 680 400 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM (1). L'augmentation brute mesurée par rapport à 2016 atteint 2,7 % (70 700 inscriptions) et provient d'une évolution des dispositifs de collecte à l'œuvre depuis 2016 (voir « Avertissement »). À dispositif équivalent entre les rentrées 2016 et 2017, la hausse du nombre d'inscriptions par rapport à la rentrée 2016 est de 1,4 % (36 200 inscriptions). Les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur en France augmentent pour la neuvième année consécutive. Les étudiants n'ont jamais été aussi nombreux en France. Le nombre d'étudiants étrangers augmente plus fortement que l'ensemble des étudiants (+4,5 %).

L'enseignement privé rassemble 520 200 étudiants en 2017-2018, soit 19,4 % des effectifs du supérieur. À dispositif équivalent, la hausse de cette année est nettement supérieure à celle des inscriptions dans l'enseignement public : 2,9 % contre 0,9 % hors accroissement des doubles inscriptions (2). En dehors des trois années 2013, 2014 et 2015 qui font figure d'exceptions, le rythme de croissance des inscriptions dans l'enseignement public a toujours été, depuis 1998, inférieur à celui observé dans l'enseignement privé. Depuis cette date, les inscriptions dans l'enseignement privé ont crû de 89 % tandis qu'elles n'ont augmenté que de 15 % (12 % hors accroissement des doubles inscriptions) dans l'enseignement public.

À la rentrée 2017, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 1,2 %. La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue mécaniquement à la hausse : hors ces doubles inscriptions et à dispositif équivalent, l'augmentation à l'université est de 1,0 % après 1,1 % en 2016.

Le nombre d'étudiants en STS et assimilés baisse de 0,3 % et progresse de 1,3 % dans la filière CPGE et préparations intégrées. Entre 2016 et 2017, les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent très dynamiques (+4,1 %), dans le prolongement des années précédentes. Depuis les années 1990, elles ont connu une progression importante (+175 % entre 1990 et 2017).

À la rentrée 2017, le nombre d'étudiants a augmenté de près de 6 % dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS). Comme les formations d'ingénieurs, ces écoles ont connu un essor important depuis les années 1990 (+240 % entre 1990 et 2017).

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.6.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRES Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire ; voir note 3 du tableau (1).

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

CPGE - Voir « Définitions » en 6.10.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS, FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT - Voir « Définitions » en 6.8.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Formation menant à un diplôme d'ingénieur, quel que soit le régime d'inscription. Comme en 6.8, les cycles préparatoires ingénieurs sont exclus. En revanche, les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses ici et exclues dans les effectifs affichés en 6.8.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE Voir « Définitions » en 6.9. Les effectifs totaux affichés ici incluent les STS contrairement à ceux figurant en 6.9.

AVERTISSEMENT

Les résultats présentés dans cette édition ne sont pas directement comparables à ceux publiés dans l'édition 2017 du RERS. Des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016-2017. Sont principalement concernés des établissements publics ou privés hors tutelle du MESRI : écoles d'art et de commerce principalement. Le commentaire de la présente fiche a été enrichi d'évolutions « à dispositif équivalent » entre les rentrées 2016 et 2017, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2017-2018, en milliers.

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2017/2016 (%) à dispositif équivalent
Lycées					234,9	84,0	14,8	333,7	-0,2
<i>dont privé</i>					61,9	11,9	4,6	78,4	-1,6
Universités (2)	1 108,2	191,6	29,9	116,8		3,8	192,1	1 642,2	1,2
Autres établissements d'enseignement universitaire (3)	35,3	1,4					31,5	68,2	1,6
<i>dont privé</i>	22,4	1,4					12,0	35,8	2,9
Écoles normales supérieures							6,2	6,2	10,5
Écoles d'ingénieurs	9,8		128,9		0,1	10,3	6,9	156,0	5,0
<i>dont privé</i>	0,1		50,1			6,7	1,6	58,5	10,9
Écoles de commerce, gestion et vente					6,1		174,5	180,6	8,8
<i>dont privé</i>					6,1		173,5	179,6	8,9
Écoles juridiques et administratives					0,1		11,0	11,1	7,7
<i>dont privé</i>					0,1		4,9	5,0	4,4
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,5		14,1	14,6	31,6
<i>dont privé</i>					0,5		14,1	14,6	31,6
Écoles paramédicales hors université (4)		103,2						103,2	0,0
<i>dont privé</i>		25,3						25,3	0,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,2		31,9	32,1	0,8
<i>dont privé</i>					0,2		31,0	31,2	0,8
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				3,8		58,1	62,1	10,0
<i>dont privé</i>					3,8		41,4	45,1	15,2
Écoles d'architecture	0,5						19,8	20,3	6,0
<i>dont privé</i>							0,9	0,9	-8,3
Écoles vétérinaires							2,9	2,9	1,8
Autres écoles de spécialités diverses					10,9	2,2	33,9	47,0	-25,5
<i>dont privé</i>					10,9	2,2	32,8	45,9	-24,8
Total	1 154,0	296,3	158,8	116,8	256,6	100,3	597,7	2 680,4	1,4
<i>dont privé</i>	22,5	26,7	50,1		83,5	20,8	316,6	520,2	2,9
Total (évolution 2017/2016 à dispositif équivalent, en %)	1,4	1,5	4,1	0,2	-0,3	1,3	1,6	1,4	
<i>dont privé (%)</i>	7,2	0,2	10,7		-1,2	0,7	3,0	2,9	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 12 508 étudiants en 2016.

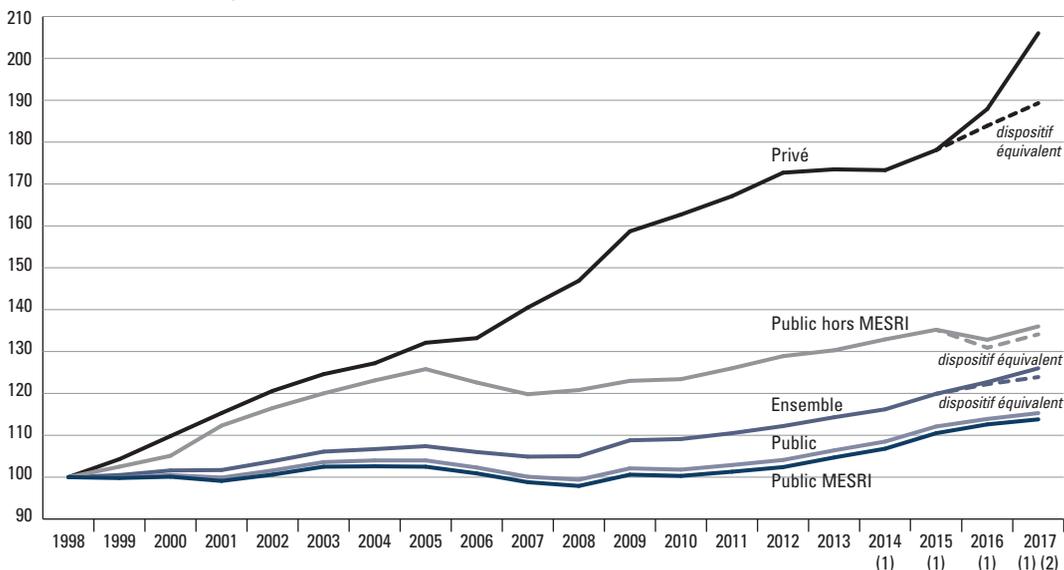
2. Y compris l'université de Lorraine devenue grand établissement en 2011.

3. Établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2017-2018 (reconduction des données 2016-2017).

© SIES

2 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998, base 100 en 1998.



► Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

1. L'augmentation des inscriptions dans l'enseignement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur en 2015 intègre la montée en charge des doubles inscriptions CPGE-universités, qui sont comptabilisées dans chacune des deux filières.

2. La forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est essentiellement due à une amélioration de la collecte.

© SIES

En 2017, 26,4 % des effectifs étudiants se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Toulouse, Nantes et Bordeaux, qui accueillent, à elles cinq, 29,7 % des effectifs totaux ; les plus petites de la métropole sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui regroupent 2,4 % des effectifs totaux (1). À dispositif équivalent, les effectifs augmentent par rapport à 2016 dans toutes les académies sauf à Reims, Rennes, Besançon, Caen et Rouen. Ils croissent de façon importante dans les académies de Strasbourg (3,3 %), Nice (3,2 %), Versailles (3,1 %) et surtout Bordeaux (3,5 %).

L'académie de Paris reçoit un grand nombre d'étudiants (13,6 % des effectifs) et propose une offre de formation très diversifiée. Seuls 5 % des étudiants parisiens sont inscrits dans une filière courte (préparation au DUT, STS ou formation assimilée) et 49 % sont inscrits à l'université (contre respectivement 14 % et 61 % sur l'ensemble du territoire national). En revanche, l'enseignement privé, les écoles de commerce ainsi que les CPGE y sont plus fortement présents.

Dans les académies de Guyane, Corse, Strasbourg, Nancy-Metz, Limoges, Orléans-Tours, La Réunion, Clermont-Ferrand, Montpellier, Poitiers, Aix-Marseille et Caen, plus des deux tiers des étudiants sont inscrits à l'université. Les écoles de commerce et l'enseignement privé y sont assez peu représentés.

Lyon et Lille sont les deux académies qui proposent l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

C'est dans les académies d'Amiens, Versailles, Besançon, Créteil, Nancy-Metz et Toulouse que la part des étudiants inscrits en formation d'ingénieurs est la plus élevée. Dans les académies de Bordeaux, Reims, Paris, Versailles, Nice, Rouen, la part des écoles de commerce est élevée. Le profil de l'académie de Versailles est opposé à celui de l'académie de Limoges : le poids de l'université est plus fort à Limoges qu'à Versailles ; au contraire, la part des écoles de commerce, des formations d'ingénieurs et des CPGE est forte à Versailles.

Dans les DOM, 20 % des étudiants sont inscrits dans une STS ou une formation assimilée, alors que c'est le cas de seulement 10 % des étudiants en moyenne sur l'ensemble du territoire. Les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce y sont quasiment absentes.

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS - L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. En 6.6, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés en 6.2 et ceux affichés en 6.6.

UNIVERSITÉS - Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y assimile également l'institut universitaire d'Albi et le CUFR de Mayotte ouvert en 2012, ainsi que l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011. Voir « Définitions » en 6.4.

CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)
Voir « Définitions » en 6.10.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.1.

ÉCOLES DE COMMERCE, GESTION ET VENTE
Voir « Définitions » en 6.9.

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Autres établissements d'enseignement universitaire, formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées.

AVERTISSEMENT

Les résultats présentés dans cette édition ne sont pas directement comparables à ceux publiés dans l'édition 2017 du RERS. Des opérations d'extension de la couverture du système d'information individualisé (auparavant fondé sur des données agrégées pour certains établissements) ont été mises en œuvre depuis la collecte 2016-2017. Sont principalement concernés des établissements publics ou privés hors tutelle du MESRI : écoles d'art, de commerce, etc. Le commentaire de la présente fiche a été enrichi d'évolutions « à dispositif équivalent » entre les rentrées 2016 et 2017, neutralisant ainsi les discontinuités statistiques induites par la collecte.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE et autres enquêtes (voir 6.1).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2017-2018

Académies et régions académiques	Universités		STS et assimilés	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion et vente (3)	Autres écoles et formations (4)	Ensemble (5)	Évolution 2017/2016 (%) à dispositif équivalent
	Total (1)	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	32 372	2 732	5 553	1 369	2 351	1 091	5 515	47 093	2,3
Grenoble	61 541	7 234	10 798	2 599	6 049	6 497	8 760	94 658	1,0
Lyon	118 650	7 354	12 444	6 264	14 872	14 764	30 890	196 773	1,1
Auvergne-Rhône-Alpes	212 563	17 320	28 795	10 232	23 272	22 352	45 165	338 524	1,3
Besançon	22 370	2 361	4 333	995	3 043	427	3 230	34 249	-0,7
Dijon	29 695	2 651	5 769	1 909	1 856	2 645	5 037	46 047	1,6
Bourgogne-Franche-Comté	52 065	5 012	10 102	2 904	4 899	3 072	8 267	80 296	0,6
Bretagne (Rennes)	79 396	6 653	15 467	4 145	8 853	4 837	15 513	126 924	-1,1
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	44 736	4 511	8 324	2 318	3 091	574	7 704	64 794	1,9
Corse	4 219	426	491	108	40	46	687	5 551	2,7
Nancy-Metz	61 204	5 476	8 976	2 386	6 888	2 534	8 527	85 075	0,7
Reims	24 110	3 302	5 573	1 278	2 849	5 214	4 706	43 354	-2,2
Strasbourg	60 498	4 000	6 803	2 537	4 365	339	8 166	80 884	3,3
Grand Est	145 812	12 778	21 352	6 201	14 102	8 087	21 399	209 313	1,1
Amiens	28 636	3 311	6 763	1 214	5 270	391	6 929	49 203	2,5
Lille	106 905	7 300	19 557	5 514	10 845	12 590	27 165	180 338	1,7
Hauts-de-France	135 541	10 611	26 320	6 728	16 115	12 981	34 094	229 541	1,9
Créteil	95 402	8 258	13 794	3 767	12 878	665	21 113	146 391	0,7
Paris	178 459	2 043	15 925	14 904	10 643	40 666	103 737	363 320	0,6
Versailles	110 732	6 792	14 330	8 397	18 826	20 546	25 222	197 131	3,1
Île-de-France	384 593	17 093	44 049	27 068	42 347	61 877	150 072	706 842	1,3
Caen	28 707	2 908	5 351	1 297	1 788	2 114	4 052	42 833	-0,4
Rouen	38 323	4 103	6 534	1 477	4 709	5 497	5 751	61 664	-0,1
Normandie	67 030	7 011	11 885	2 774	6 497	7 611	9 803	104 497	-0,2
Bordeaux	79 979	5 207	12 594	3 358	5 115	16 560	15 229	132 361	3,5
Limoges	16 548	1 778	3 305	584	1 053	69	2 597	23 439	1,7
Poitiers	35 965	3 097	5 707	1 228	2 550	3 369	4 360	52 641	2,5
Nouvelle-Aquitaine	132 492	10 082	21 606	5 170	8 718	19 998	22 186	208 441	3,0
Montpellier	77 756	3 925	11 832	2 686	3 488	6 226	12 801	113 805	2,5
Toulouse	87 728	6 653	12 562	4 155	11 153	6 611	17 253	139 096	1,9
Occitanie	165 484	10 578	24 394	6 841	14 641	12 837	30 054	252 901	2,2
Pays de la Loire (Nantes)	73 557	5 716	16 704	4 310	10 292	7 394	24 622	135 003	1,6
Aix-Marseille	73 784	4 299	11 344	3 326	3 708	5 506	12 648	109 192	0,8
Nice	40 669	3 481	6 549	2 612	2 046	6 512	5 949	62 999	3,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	114 453	7 780	17 893	5 938	5 754	12 018	18 597	172 191	1,6
France métropolitaine	1 611 941	115 571	247 382	84 737	158 621	173 684	388 163	2 634 818	1,4
Guadeloupe	6 344	226	2 024	500	58	0	746	9 614	0,2
Guyane	3 360	182	679	74	0	47	90	4 250	0,6
Martinique	4 829	225	2 353	395	0	155	896	8 628	0,9
Mayotte	1 027	0	458	0	0	43	127	1 655	1,6
La Réunion	14 739	579	3 667	772	95	163	2 085	21 426	2,0
DOM	30 299	1 212	9 181	1 741	153	408	3 944	45 573	1,3
France métropolitaine + DOM	1 642 240	116 783	256 563	86 478	158 774	174 092	392 107	2 680 391	1,4

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

1. Y compris Lorraine.

2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

3. Hors BTS.

4. Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

Pour les formations paramédicales et sociales, données 2016-2017.

5. Sans double compte des formations d'ingénieurs.

LE POIDS DES FORMATIONS SCIENTIFIQUES dans l'enseignement supérieur atteint 34,5% en 2017 (1). En dix ans, le nombre d'inscriptions d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (à dispositif de collecte équivalent : +24,9% contre +18,1%). Après une période de stabilité relative de la part des formations scientifiques entre 2011 et 2014, la représentativité des sciences dans les disciplines d'études a recommencé à augmenter légèrement à dispositif équivalent. Les évolutions mesurées subissent l'effet de la mise en place progressive de la double inscription systématique des étudiants en classe préparatoire et à l'université. L'impact de ces doubles inscriptions étant neutralisé, la part des formations scientifiques augmente de 0,2 point en 2017, après des hausses de 0,1 point les deux années précédentes.

Les formations de santé à l'université, qui en 2017 concentrent 24,8% des étudiants scientifiques, ont vu leurs effectifs croître de 19,9% en dix ans. Parallèlement les effectifs d'étudiants préparant un DUT du secteur de la production (y compris informatique) sont stables (+1,9%). Le nombre d'étudiants inscrits dans les formations universitaires scientifiques (hors santé et DUT, y compris formations d'ingénieurs) a augmenté considérablement en dix ans (de 30,2% en données brutes, de 16,6% une fois neutralisé l'impact des doubles inscriptions des CPGE à l'université). En particulier, une accélération de l'intérêt pour les disciplines scientifiques semble enclenchée depuis quelques années (sciences de la vie, sciences fondamentales, plurisciences). Entre 2014 et 2017, la hausse est de 9,5% hors effet des doubles inscriptions (18,3%, y compris doubles inscriptions).

Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (CPGE) et dans les spécialités scientifiques des STS et assimilées a faiblement augmenté depuis dix ans. En revanche, les étudiants sont beaucoup plus nombreux dans les écoles d'ingénieurs hors université (+56,9%) comparativement à l'ensemble des formations scientifiques.

En 2017, 40,4% des étudiants en formations scientifiques sont des femmes, part en augmentation de 1,6 point en dix ans. Très présentes dans les formations de santé à l'université, elles ne sont que 31,2% des effectifs en CPGE scientifiques, 27,7% dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 24,1% et 22,5% dans les spécialités scientifiques des STS et DUT.

En 2017, 89,9% des étudiants en formations scientifiques sont inscrits dans un établissement public, la très légère baisse par rapport à 2016 étant due à trois écoles d'ingénieurs qui ne sont plus rattachées aux universités en 2017.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.6.

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (DUT)

Voir « Définitions » en 6.7.

SECTION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS (STS), CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE)

Voir « Définitions » en 6.11 et 6.10.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS - Établissement habilité à délivrer un diplôme d'ingénieur. L'ensemble des formations ayant lieu dans ces établissements (classes préparatoires intégrées, formations d'ingénieurs, en partenariat ou non, masters, etc.) sont incluses ici ; par contre, elles ne sont pas prises en compte dans les effectifs affichés en 6.8 qui concernent seulement les formations d'ingénieurs.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information (ESR)* : 17.13; 17.12.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques depuis la rentrée 2007

	2007	2012	2013	2014 (3)	2015	2016	2017 (6)	Poids en 2017 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2017/2007 à dispositif équivalent (%)	Part des femmes (%)
Universités	498 198	526 968	540 372	552 554	582 775	601 575	613 044	66,3	23,1	46,8
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1) (2)	250 732	260 508	267 434	275 921	301 917	318 136	326 468	35,3	30,2	38,8
Sciences fondamentales et applications (3)	158 689	161 173	163 885	170 836	183 472	194 700	201 732	21,8	27,1	28,4
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (3)	69 742	74 520	75 154	78 858	84 116	89 975	88 887	9,6	27,5	61,2
Plurisciences (3)	22 301	24 815	28 395	26 227	34 329	33 461	35 849	3,9	60,8	41,5
Université (santé)	190 866	210 426	216 228	219 329	223 530	225 668	228 877	24,8	19,9	64,5
Médecine odontologie	158 995	131 857	135 372	138 405	142 955	144 389	146 542	15,8	n.s.	62,9
Pharmacie	31 871	23 024	22 746	22 849	22 733	23 208	23 434	2,5	n.s.	63,9
Plurisanté (Paces)	-	55 545	58 110	58 075	57 842	58 071	58 901	6,4	n.s.	68,6
DUT scientifique (4)	56 600	56 034	56 710	57 304	57 328	57 771	57 699	6,2	1,9	22,5
Autres établissements d'enseignement universitaire	5 115	4 722	5 444	4 509	5 304	5 429	5 739	0,6	11,8	55,9
Écoles d'ingénieurs (5)	99 476	129 924	132 745	138 593	142 985	148 547	156 048	16,9	56,9	27,7
Publique MESRI	47 292	61 751	63 368	66 242	65 891	70 413	69 727	7,5	47,4	27,5
Publique hors MESRI	18 116	22 876	22 496	24 800	26 821	25 429	27 953	3,0	53,7	33,6
Privée	34 068	45 297	46 881	47 551	50 273	52 705	58 468	6,3	71,6	25,2
CPGE scientifique	48 361	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 599	5,8	10,8	31,2
Publique MEN	40 559	42 222	42 444	42 679	43 798	44 289	44 629	4,8	10,0	31,8
Publique hors MEN	1 307	1 398	1 474	1 503	1 506	1 487	1 375	0,1	5,2	44,9
Privée	6 495	6 859	7 284	7 592	7 900	7 905	7 595	0,8	16,9	24,8
STS et assimilés scientifique (4)	89 066	96 878	96 824	94 060	95 427	96 410	96 171	10,4	7,8	24,1
Publique MEN	57 569	60 781	60 908	60 423	61 022	61 318	61 630	6,7	7,1	17,9
Publique hors MEN	11 497	11 938	12 237	10 745	10 926	11 010	10 712	1,2	-6,8	41,5
Privée	20 000	24 159	23 679	22 892	23 479	24 082	23 829	2,6	18,5	32,2
Total formations scientifiques	740 216	808 971	826 587	841 490	879 695	905 642	924 601	100,0	24,9	40,4
dont formations scientifiques hors santé	549 350	598 545	610 359	622 161	656 165	679 974	695 724	75,2	26,6	32,5
Total enseignement supérieur	2 231 495	2 379 236	2 432 243	2 471 176	2 550 840	2 609 613	2 680 391		18,1	
Poids des formations scientifiques (%)	33,2	34,0	34,0	34,1	34,5	34,7	34,5			
Hors doubles inscriptions CPGE université (%)				34,0	34,1	34,2	34,0			
Poids des formations scientifiques hors santé (%)	24,6	25,2	25,1	25,2	25,7	26,1	26,0			
Hors doubles inscriptions CPGE université (%)				25,0	25,2	25,3	25,2			
Poids du public dans le total des formations scientifiques (%)	91,4	90,2	90,1	90,4	90,4	90,6	89,9			
Poids du public MEN-MESRI dans le total des formations scientifiques (%)	87,2	85,7	85,7	86,0	85,9	86,4	85,6			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques (%)	38,8	40,0	40,0	40,1	40,2	40,3	40,4			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé (%)	30,8	31,8	31,8	31,8	32,1	32,3	32,5			

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.**

© SIES

1. Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités. Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012 les étudiants s'inscrivaient en master à l'université. Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un ESPÉ et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.
2. En 2014, puis surtout en 2015, la mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classes préparatoires et à l'université, et donc leur double comptabilisation dans les effectifs, joue à la hausse sur les effectifs inscrits dans les disciplines générales à l'université.
3. En 2014, le passage au nouveau cadre national de formation pour les diplômes de licence, qui réduit le nombre d'intitulés de diplômes, a conduit à un classement par discipline plus aisé pour les licences de sciences, leurs libellés étant devenus plus précis.
4. Spécialités de la production et de l'informatique.
5. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors université.
6. Les données 2017-2018 sont considérées comme provisoires, car elles intègrent les données 2016-2017 pour les écoles paramédicales et sociales.

EN 2017-2018, 1 642 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Les effectifs sont en hausse de 1,2%, hausse à nouveau moins marquée que l'année précédente (+1,9% en 2016; +4,0% en 2015). La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des CPGE et les universités, qui entraîne la double inscription des étudiants en classe préparatoire et à l'université, joue mécaniquement à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale est de 1,0%, après +1,1% en 2016.

Les effectifs progressent dans les disciplines de santé de 1,4%, à un rythme équivalent à celui des deux années précédentes (+1,0% en 2016, +1,9% en 2015). La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique), voit en particulier de nouveau ses effectifs progresser : 57 800 étudiants sont dénombrés, soit une hausse de 1,2% par rapport à la précédente rentrée (après trois années de baisse) (2).

En cursus licence, les effectifs continuent à croître, à un rythme presque deux fois moindre que l'an dernier (+1,6%). Ils augmentent à nouveau en cursus master (+0,5%, après +0,8% en 2016) et diminuent à nouveau en cursus doctorat même si la baisse ralentit (-0,7% après -2,3%). Les effectifs en DUT poursuivent une augmentation modérée (+0,2% après +0,3% l'an dernier). La hausse est plus marquée en licence générale (+2,9%), hausse moins liée aux doubles inscriptions en CPGE dont la comptabilisation se stabilise. Hors ces inscriptions, l'évolution est de +2,8%. Les effectifs sont en baisse en licence professionnelle (-0,5%) après une hausse de 0,7% en 2016. En cursus master, les inscriptions ont nettement diminué en master LMD (-1,7%), mais elles augmentent légèrement en formations d'ingénieurs (+0,5%) et très nettement en santé (+6,2%), domaine disciplinaire dans lequel certains diplômes ont été revalorisés et mènent maintenant à un niveau bac +5 quand ils étaient avant en cursus licence. Depuis 2006, ce sont les inscriptions en cursus master qui ont connu la plus forte hausse (+26,9%), dynamisme surtout porté par les masters dédiés à l'enseignement. Les inscriptions en doctorat (y compris HDR) ont quant à elles diminué de 13,3%.

Les femmes représentent 56,9% de la population universitaire (1). Majoritaires en cursus licence et master (respectivement 56,0% et 59,4% des inscriptions), elles restent légèrement minoritaires en doctorat (48,2%). La répartition hommes/femmes demeure stable par discipline, avec une nette surreprésentation des femmes en langues (73,3%), en arts, lettres, sciences du langage (69,5%), ainsi qu'en sciences humaines et sociales (67,8%), et à l'inverse une présence moindre en sciences fondamentales et application (26,0%, +0,4 point), et en Staps (29,7%, +0,7 point).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales au 15 janvier de chaque année universitaire sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Depuis 2014-2015, deux nouvelles dispositions réglementaires impactent les évolutions observées :

- Un nouveau cadre national des formations (CNF) a été mis en place, pour les diplômes de licence dès la rentrée 2014 et l'est progressivement pour les diplômes de master. Il a réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. La conséquence est une rupture statistique dans les séries d'effectifs par discipline. Les séries d'effectifs par groupe disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas d'une rupture statistique.

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les universités a augmenté le nombre d'inscriptions, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées dans les tableaux incluent ces doubles inscriptions. Les évolutions « hors double inscription » sont calculées sur les effectifs sans inscription parallèle en CPGE pour rendre compte d'une évolution à périmètre réglementaire constant.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Outre les diplômes dits « LMD » (licence, master, doctorat), l'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le cursus licence regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac +2 (DUT notamment) ou bac +3 (licences générales, licences professionnelles, etc.);
- le cursus master comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac +4 ou bac +5 (masters, formations d'ingénieur);
- le cursus doctorat rassemble pour l'essentiel des étudiants préparant un doctorat.

LICENCE GÉNÉRALE - Ce terme est utilisé pour désigner une licence autre qu'une licence professionnelle.

CUFR, COMUE, ESPÉ - Voir 6.6.

SOURCES

MESRI-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.13.

- Notes flash (ESR) : 18.10 ; 18.09 ; 18.06 ; 18.05.

1 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2017-2018

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (%)	Variation annuelle hors CPGE (%)	Part des femmes (%)
Droit sciences politiques	124 339	76 819	6 892	208 050	1,3	1,3	65,8
Sciences économiques, gestion	142 208	61 636	3 190	207 034	0,2	0,1	53,0
AES	30 234	3 260	8	33 502	-5,5	-6,0	58,7
Pluridroit, sciences économiques, AES	988	1 089		2 077	0,9	0,7	60,7
Total économie, AES	173 430	65 985	3 198	242 613	-0,6	-0,8	53,8
Arts, lettres, sciences du langage	67 579	20 103	5 070	92 752	-1,2	-1,3	69,5
Langues	92 582	17 479	2 124	112 185	0,4	0,4	73,3
Sciences humaines et sociales	167 606	126 692	11 781	306 079	1,9	2,0	67,8
Plurilittres, langues, sciences humaines	9 354	3 305	51	12 710	10,2	8,1	73,9
Total arts, lettres, langues, SHS	337 121	167 579	19 026	523 726	1,2	1,1	69,4
Sciences fondamentales et application	158 944	76 114	16 032	251 090	2,9	2,7	26,0
Sciences de la nature et de la vie	62 776	23 575	10 877	97 228	-1,1	-1,1	61,0
Plurisciences	34 207	1 482	160	35 849	7,1	7,0	41,5
Total sciences	255 927	101 171	27 069	384 167	2,2	1,9	36,3
Staps	48 194	6 063	550	54 807	-0,5	-0,5	29,7
Total disciplines générales	939 011	417 617	56 735	1 413 363	1,1	0,9	55,7
Médecine-odontologie	11 955	133 643	944	146 542	1,5	1,5	62,9
Pharmacie	496	22 721	217	23 434	1,0	1,0	63,9
Plurisanté	58 784	117		58 901	1,4	1,4	68,6
Total disciplines de santé	71 235	156 481	1 161	228 877	1,4	1,4	64,5
Total	1 010 246	574 098	57 896	1 642 240	1,2	1,0	56,9
Répartition en %	61,5	35,0	3,5	100,0			
Part des femmes en %	56,0	59,4	48,2	56,9			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Note : les évolutions par discipline en italiques ne peuvent être interprétées, car elles reflètent notamment le changement de nomenclature (voir « Définitions »).

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâissent pas de rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

© SIES

2 Évolution en cursus des effectifs universitaires

	2007 2008	2010 2011	2011 2012 (1)	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Évolution 2017/2016 (%) (2)
Cursus licence										
DUT	115 360	115 697	115 018	114 681	115 780	116 397	116 205	116 578	116 783	0,2
Licence générale	579 354	585 433	593 052	598 671	616 180	634 305	677 367	703 140	723 718	2,9
Licence professionnelle	41 371	49 642	50 607	51 474	52 057	52 708	52 442	52 821	52 545	-0,5
PACES	–	54 986	53 404	55 523	57 610	58 002	57 731	57 134	57 804	1,2
Santé (3)	61 898	5 620	7 934	6 443	6 804	7 607	8 896	10 650	6 754	-36,6
Autres formations	50 157	52 412	53 835	52 964	53 065	52 721	54 353	53 828	52 642	-2,2
Total cursus licence	848 140	863 790	873 850	879 756	901 496	921 740	966 994	994 151	1 010 246	1,6
Cursus master										
Master LMD	259 979	312 043	305 732	305 917	316 432	322 938	329 326	333 376	327 692	-1,7
dont MEEF (4)	–	–	–	–	26 815	52 015	55 011	57 608	57 923	0,5
Formations d'ingénieur (5)	29 173	23 873	24 660	25 063	25 747	26 604	28 472	29 722	29 863	0,5
Santé	92 234	104 087	104 149	109 259	112 214	114 429	117 316	119 646	127 079	6,2
Autres formations	70 958	72 486	78 423	80 222	82 019	84 907	91 419	88 328	89 464	1,3
Total cursus master	452 344	512 489	512 964	520 461	536 412	548 878	566 533	571 072	574 098	0,5
Cursus Doctorat										
Doctorat LMD	65 409	63 291	62 466	61 163	60 335	59 347	58 435	57 049	56 714	-0,6
Autres formations	1 382	1 378	1 409	1 336	1 372	1 314	1 234	1 250	1 182	-5,4
Total cursus doctorat	66 791	64 669	63 875	62 499	61 707	60 661	59 669	58 299	57 896	-0,7
Ensemble	1 367 275	1 440 948	1 450 689	1 462 716	1 499 615	1 531 279	1 593 196	1 623 522	1 642 240	1,2

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).

2. Les évolutions sont calculées y compris les doubles inscriptions CPGE (voir « Définitions »).

Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, hors inscriptions parallèles, sont respectivement de 2,8 % et 1,2 %.

Au total, hors double inscription CPGE, l'évolution est de 1,0 %.

3. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine/odontologie/pharmacie/maieutique.

4. En 2006-2007, les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les ESPÉ, rattachées aux universités.

5. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.

Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».

© SIES

En 2017-2018, 340 000 nouveaux entrants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (1). Ce nombre apparaît en hausse de 1,2 % par rapport à 2016-2017. Toutefois, la mise en place de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui se traduit par des doubles inscriptions en CPGE et à l'université, est mécaniquement responsable d'une partie de cette hausse apparente même si son impact diminue comparativement aux années précédentes, les conventionnements se stabilisant : une fois neutralisées les doubles inscriptions en CPGE, la croissance se situe à 0,9 %. Le nombre de nouveaux entrants augmente depuis sept ans, après une période de repli.

Les évolutions hors double inscription en CPGE sont contrastées par groupe disciplinaire : les effectifs progressent en droit (+2,5 %), en arts, lettres, langues, SHS (+1,8 %) et légèrement en santé et en sciences (respectivement +0,4 % et +0,2 %). Les effectifs restent stables en économie, gestion, AES et diminuent en Staps (-1,3 %).

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 85,5 % ont obtenu leur baccalauréat en 2017, part stable (2). Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général (81,9 %, +1,2 point par rapport à 2016-2017), tandis que 11,9 % ont un baccalauréat technologique (-2,4 point) et 4,2 % un baccalauréat professionnel (-0,8 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en arts, lettres, langues, SHS et en AES.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de hausse globale du nombre de bacheliers à la session 2017 (+1,4 %), hausse principalement due aux bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université. Leur nombre augmente avec régularité (+3,2 % par rapport à 2016, même hausse qu'entre 2016 et 2015).

Au final, le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université apparaît en hausse de 1,2 % à la rentrée 2017, ce qui correspond à une augmentation de 0,8 % après neutralisation des doubles inscriptions en CPGE, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a augmenté (+1,5 %). Les nouveaux bacheliers professionnels, auxquels on a facilité l'accès aux sections de techniciens supérieurs, se sont moins orientés vers l'université. Quant aux nouveaux bacheliers généraux, ils ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université.

POPULATION CONCERNÉE - Voir 6.4 et 6.6.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Voir 6.4.

NOUVEL ENTRANT - Un étudiant nouvel entrant est un étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence (capacité en droit et DAEU non compris) dans une université française, qu'il soit nouveau bachelier ou non (étudiant étranger ou titulaire d'un titre admis nationalement en équivalence ou en dispense du baccalauréat ou bachelier des années antérieures n'ayant pas commencé d'études universitaires auparavant).

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.13.
- Notes flash (ESR) : 18.09 ; 18.05.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline

Disciplines	2007 2008	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015 (1)	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Variation 2017/2016 (en %)	Variation 2017/2016 hors CPGE (en %)
Droit, sciences politiques	35 037	37 607	38 240	39 460	39 273	39 484	40 284	39 630	40 429	2,0	2,5
Sciences économiques, gestion	37 377	35 913	37 393	38 243	39 151	38 982	42 425	43 431	43 783	0,8	0,7
AES	9 596	10 269	11 195	10 096	10 380	10 916	9 940	9 985	9 751	-2,3	-3,7
Pluridroit, sciences économiques, AES					5	10	13	604	645		6,1
Total économie, AES	46 973	46 182	48 588	48 339	49 536	49 908	52 378	54 020	54 179	0,3	-0,1
Lettres, sciences du langage	17 086	18 192	18 098	18 610	18 934	18 607	19 616	19 352	19 511	0,8	0,8
Langues	27 194	27 500	27 719	28 337	29 823	30 037	30 833	30 904	31 678	2,5	2,6
Sciences humaines et sociales	38 039	40 503	40 637	41 533	42 724	45 341	47 310	48 688	49 203	1,1	1,4
Pluri Lettres, langues, sciences humaines	832	904	1 176	1 246	1 273	1 918	3 156	3 797	4 263	12,3	11,4
Total arts, lettres, langues, SHS	83 151	87 099	87 630	89 726	92 754	95 903	100 915	102 741	104 655	1,9	1,8
Sciences fondamentales et applications	36 099	36 723	36 074	35 588	37 501	41 102	46 299	49 434	51 191	3,6	2,8
Sciences de la nature et de la vie	11 912	13 093	12 586	12 591	13 048	14 251	15 681	17 177	15 870	-7,6	-8,2
Plurisciences	10 597	9 831	9 852	9 872	11 600	10 711	17 644	15 915	16 807	5,6	3,9
Total sciences	58 608	59 647	58 512	58 051	62 149	66 064	79 624	82 526	83 868	1,6	0,2
Staps	7 229	10 761	12 733	13 502	15 594	15 770	16 710	17 331	17 100	-1,3	-1,3
Plurisanté	29 303	(2) 33 403	32 570	35 103	37 828	37 110	37 449	37 351	37 995	1,7	1,7
Médecine-odontologie	5 717	(2) 1 695	1 802	1 835	1 996	2 096	2 286	2 261	1 778	-21,4	-20,4
Pharmacie		(2) 51	50	60	70	31	39	36	31	-13,9	-13,9
Total santé	35 020	35 149	34 422	36 998	39 894	39 237	39 774	39 648	39 804	0,4	0,4
Total	266 018	276 445	280 125	286 076	299 200	306 366	329 685	335 896	340 035	1,2	0,9

► Champ : France métropolitaine + DOM (3).

1. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômés, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. La Paces, première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) a été mise en place à la rentrée 2010, les effectifs concernés sont classés en plurisanté, ce qui explique le report des effectifs.

3. Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants en Sciences fondamentales et applications a augmenté de 3,6 % en 2017-2018 par rapport à 2016-2017.

Hors double inscription en CPGE, cette évolution est de 2,8 %.

© SIES

2 Répartition des nouveaux entrants à l'université selon le type de diplôme et la série de baccalauréat en 2017-2018

Type de diplôme (1)	Bac général				Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Scienti- fique	Écono- mique	Littéraire	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD											
Droit, sciences politiques	6 079	16 752	6 896	28 222	3 925	3 233	1 911	1 397	1 470	37 033	67,6
Sciences économiques, gestion	5 566	12 390	160	17 120	2 308	1 886	1 164	843	1 681	23 269	47,5
AES	607	4 103	231	4 633	2 144	1 753	1 312	991	396	8 793	56,7
Pluridroit, sciences économiques, AES	82	308	63	413	73	59	34	22	53	613	57,6
Total économie, AES	6 255	16 801	454	22 166	4 525	3 698	2 510	1 856	2 130	32 675	50,2
Lettres, sciences du langage	2 415	2 391	8 218	11 359	2 038	1 463	1 631	1 092	819	17 512	70,7
Langues	3 583	5 943	11 952	19 461	4 243	3 133	3 108	2 164	1 327	30 156	73,6
Sciences humaines sociales	6 768	13 523	11 004	27 895	7 269	5 386	4 194	2 746	1 611	44 369	67,4
Plurilittères, langues, sciences humaines	763	894	1 733	3 250	119	95	107	75	44	3 660	75,1
Total arts, lettres, langues, SHS	13 529	22 751	32 907	61 965	13 669	10 077	9 040	6 077	3 801	95 697	70,3
Sciences fondamentales et application	19 997	998	66	19 890	2 203	1 768	592	360	1 887	25 743	28,4
Sciences de la nature et de la vie	9 592	276	61	9 279	1 528	1 267	233	151	386	12 076	64,8
Plurisciences	14 260	319	59	14 138	1 189	1 007	276	186	609	16 712	34,9
Total sciences	43 849	1 593	186	43 307	4 920	4 042	1 101	697	2 882	54 531	38,5
Staps	7 616	4 060	400	11 670	3 231	2 885	1 111	861	77	16 495	27,1
Paces	33 774	686	99	33 684	1 286	1 067	375	285	956	37 176	68,4
Profession de santé (hors Paces)	1 346	107	18	836	184	85	6	2	35	1 696	78,2
DUT	21 117	12 046	1 036	32 255	15 783	14 844	984	765	1 279	52 245	39,7
Ingénieurs (2)	306	15	-	314	8	8	-	-	4	333	29,7
Autres formations	2 976	1 390	401	3 904	900	467	392	162	6 095	12 154	58,9
Total	136 847	76 201	42 397	238 323	48 431	40 406	17 430	12 102	18 729	340 035	55,5

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 1, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 1.

2. Sont comptabilisées : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat.

Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

© SIES

DÉFINITIONS

En 2017-2018, les étudiants inscrits en université relèvent de 65 universités ainsi que l'université de Lorraine (grand établissement), le CUFR de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi et des Comue « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières », « Université de recherche Paris-Sciences-et-Lettres », « Université Côte d'Azur », « Université Grenoble Alpes », « Université Paris-Est », « Université Paris-Saclay », « Lille Nord de France » et « Languedoc-Roussillon Université ». Le nombre d'étudiants dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (IUT et écoles d'ingénieurs inclus) augmente pour la septième année consécutive (+1,2%). Une partie de cette augmentation est cependant imputable aux inscriptions parallèles en classe préparatoire et à l'université, résultant de la mise en place des conventions entre les lycées possédant des CPGE et un EPSCP. Hors ces doubles inscriptions, la hausse globale est de 1,0%, comparable à celle de la rentrée 2016 (+1,1% en 2016-2017).

En 2017-2018, hors double inscription CPGE, les effectifs sont en hausse dans toutes les académies métropolitaines sauf à Rennes, à Dijon (transfert de diplômes de doctorat sur l'université Bourgogne-Franche-Comté), à Caen, à Reims et à Nantes. Dans six académies de France métropolitaine, cette hausse hors double inscription en CPGE est supérieure à 3,0% : Besançon, Corse, Clermont, Limoges, Amiens, Strasbourg. La hausse est modérée dans les départements d'outre-mer (+1,0%).

Le cursus licence englobe 61,5% des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est dans l'académie de Paris que son poids est le plus faible (53,2%), alors que dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70%.

CHAMP - Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités (65), ainsi que sur l'université de Lorraine (devenue grand établissement en 2012), le CUFR de Mayotte (depuis 2012), l'institut national universitaire d'Albi et les Comues en tant qu'établissements accrédités en propre ou porteuse d'ESPE. Le CUFR Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

Le 30 juillet 2014, l'université des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane; le 1^{er} janvier 2015, l'université de Montpellier a été créée par fusion des universités Montpellier I et Montpellier II.

Le 1^{er} janvier 2016, l'université Grenoble Alpes a été créée par fusion des universités Grenoble I, Grenoble II et Grenoble III.

Le 1^{er} janvier 2017, l'université Clermont Auvergne a été créée par fusion des universités Clermont-Ferrand I et Clermont-Ferrand II.

Le 1^{er} janvier 2018, l'université de Lille a été créée par fusion des trois universités lilloises.

Le 1^{er} janvier 2018, l'université Sorbonne Université est créée par fusion des universités Paris IV et Paris VI.

CUFR - Centre universitaire de formation et de recherche.

COMUE - Créées par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013, les communautés d'universités et établissements sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), qui regroupent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Certaines d'entre elles délivrent des diplômes et apparaissent donc dans le tableau comme établissement d'inscription.

ESPE - Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur depuis la rentrée 2013. Ces nouvelles écoles organisent la formation du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui intègrent les nouveaux concours de recrutement. Elles succèdent aux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Les inscriptions qui relèvent des écoles supérieures du professorat et de l'éducation sont comptabilisées au niveau de l'académie et non des établissements partenaires.

Dans l'enquête SISE, seuls les masters MEEF et les DU formation adaptée sont considérés comme relevant des ESPE.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.13.

- Notes flash (ESR) : 18.10; 18.09; 18.05; 18.04.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2017-2018

Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2017/2016 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)	Universités et académies	Effectifs totaux	Évol. (%) 2017/2016 (2)	Nouveaux entrants	Poids du cursus licence (%)
Aix-Marseille	63 948		13 311	59,2	Nice	28 333		6 676	66,0
Avignon	6 768		1 941	82,9	Toulon	9 689		2 623	76,6
Aix-Marseille (y c. ESPÉ (1))	73 784	0,6 (0,5)	15 252	59,0	Comue Université Côte d'Azur	1 162			
Amiens	26 721		6 999	72,7	Nice (y c. ESPÉ)	40 669	2,6 (0,0)	9 299	64,2
Amiens (y c. ESPÉ)	28 636	3,2 (3,3)	6 999	67,9	Orléans	16 629		4 558	76,8
Besançon	20 506		4 947	71,1	Tours	25 843		6 304	65,9
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	1 714				Orléans - Tours (y c. ESPÉ)	44 736	2,3 (2,5)	10 862	66,6
Besançon (y c. ESPÉ)	23 244	5,2 (5,6)	4 947	62,7	Paris I	41 987		6 892	55,2
Bordeaux	50 174		10 388	55,9	Paris II	16 681		2 462	52,6
Bordeaux III	15 485		4 053	78,7	Paris III	15 827		2 823	68,1
Pau	12 331		3 056	75,0	Sorbonne université	54 711		10 283	55,6
Bordeaux (y c. ESPÉ)	80 755	1,8 (1,7)	17 497	61,3	Paris V	31 690		4 620	47,7
Caen	27 465		6 700	69,0	Paris VII	25 624		4 439	49,0
Caen (y c. ESPÉ)	28 707	-1,4 (-0,9)	6 700	66,0	Comue Université Paris Lumières	56			100,0
Clermont Auvergne	31 282		6 967	63,7	Comue Université de recherche				
Clermont-Ferrand (y c. ESPÉ)	32 372	3,5 (3,7)	6 967	61,5	Paris Sciences et Lettres	694		136	60,1
Corse	3 923		1 005	79,0	Paris (y c. ESPÉ)	190 316	0,6 (0,5)	31 655	53,2
Corse (y c. ESPÉ)	4 219	3,7 (3,8)	1 005	73,5	La Rochelle	8 373		2 231	78,3
Marne-la-Vallée	12 050		2 431	70,6	Poitiers	26 118		5 846	60,8
Paris VIII	22 154		3 853	66,1	Poitiers (y c. ESPÉ)	35 965	3,4 (2,8)	8 077	62,4
Paris XII	26 960		6 327	69,2	Reims	22 858		5 544	69,5
Paris XIII	20 600		4 733	67,5	Reims (y c. ESPÉ)	24 110	-0,5 (-0,8)	5 544	65,9
Comue Université Paris-Est	1 334				Brest	19 986		5 087	68,6
Créteil (y c. ESPÉ)	88 262	1,7 (2,0)	17 344	63,1	Bretagne Sud	8 245		2 004	77,9
Dijon	27 414		6 631	66,6	Rennes I	27 464		4 942	53,2
Dijon (y c. ESPÉ)	28 821	-2,0 (-2,0)	6 631	63,3	Rennes II	20 687		5 746	81,4
Chambéry	13 774		3 488	76,7	Rennes (y c. ESPÉ)	79 377	-2,2 (-2,3)	17 779	65,0
Grenoble Alpes	42 775		10 267	66,3	Le Havre	7 880		2 109	73,8
Comue Université de Grenoble	2 787				Rouen	28 415		6 787	69,8
Grenoble (y c. ESPÉ)	61 541	1,1 (1,0)	13 755	63,3	Rouen (y c. ESPÉ)	38 323	1,8 (1,7)	8 896	66,9
Artois	11 529		2 959	77,6	Mulhouse	9 651		2 300	70,9
Lille	69 330		13 985	60,6	Strasbourg	48 927		8 832	57,3
Littoral	8 683		2 364	79,8	Strasbourg (y c. ESPÉ)	60 498	3,5 (3,2)	11 132	57,7
Valenciennes	11 878		2 811	71,4	Institut national universitaire d'Albi (3)	3 686		1 154	88,3
Lille (y c. ESPÉ)	106 905	1,6 (2,0)	22 119	62,1	Toulouse I	21 320		4 017	56,8
Limoges	15 956		3 649	67,3	Toulouse II	27 244		5 468	77,3
Limoges (y c. ESPÉ)	16 548	4,1 (3,7)	3 649	64,9	Toulouse III	31 478		6 822	63,4
Lyon I	38 002		7 361	52,9	Toulouse (y c. ESPÉ)	86 952	2,0 (1,9)	17 461	64,8
Lyon II	28 883		5 195	63,4	Cergy Pontoise	15 052		3 777	74,9
Lyon III	28 069		4 933	64,4	Évry-Val d'Essonne	9 024		2 747	88,0
St-Étienne	18 779		4 889	73,7	Paris X	30 370		5 998	69,4
Lyon (y c. ESPÉ)	118 650	0,0 (-0,1)	22 378	59,3	Paris XI	21 964		4 646	69,1
Montpellier	41 343		7 289	54,8	Versailles-Saint-Quentin	14 117		3 466	67,6
Montpellier III	19 513		4 525	73,8	Comue Université Paris-Saclay	10 533		30	1,4
Nîmes	4 495		1 609	92,3	Versailles (y c. ESPÉ)	106 034	0,9 (0,3)	20 664	61,4
Perpignan	9 057		2 107	74,4	Total France métropolitaine (y c. ESPÉ)	1 611 941	1,2 (1,0)	331 288	61,3
Montpellier (y c. ESPÉ)	77 756	1,7 (1,6)	15 530	61,7	Antilles	10 116		3 067	74,1
Lorraine	58 925		12 645	60,9	Guyane	2 580		947	91,7
Nancy-Metz (y c. ESPÉ)	61 204	1,2 (1,1)	12 645	58,6	Mayotte	1 027		302	100,0
Angers	22 887		5 059	64,1	La Réunion	13 554		4 431	80,0
Le Mans	10 117		2 719	74,0	Total DOM (y c. ESPÉ)	30 299	1,0 (1,0)	8 747	71,7
Nantes	36 948		8 723	65,0	France métr. + DOM (y c. ESPÉ)	1 642 240	1,2 (1,0)	340 035	61,5
Nantes (y c. ESPÉ)	73 557	-0,2 (-0,4)	16 501	62,8					

1. Les inscriptions dans les ESPÉ (voir « Définitions ») ne sont diffusables qu'au niveau académique.

2. Les évolutions hors double inscription en CPGE figurent entre parenthèses. Ces inscriptions parallèles concernent particulièrement les étudiants des deux premières années de licence.

3. Le CUFR Albi est devenu Institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

Lecture : l'évolution des effectifs France métropolitaine et DOM entre 2016-2017 et 2017-2018 est de 1,2 %. En excluant les inscriptions parallèles en CPGE, l'évolution des effectifs France métropolitaine et DOM est alors de 1,0 %.

© SIES

DÉFINITIONS

En 2017-2018, 116 800 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM (1). Cette année, le nombre d'étudiants inscrits en DUT augmente légèrement (+0,2%). Quel que soit le secteur, production ou services, les effectifs sont en légère hausse (respectivement +0,1% et +0,2%).

Le nombre de nouveaux entrants en première année de préparation du DUT augmente également (+1,2%) après une légère hausse de l'an passé (+0,5% en 2016) (2). Parmi eux, le nombre de nouveaux bacheliers technologiques augmente cette année de 1,5%, autant que le nombre de lauréats de la session 2017 du baccalauréat technologique : leur taux de poursuite en IUT est donc stable cette année. Les nouveaux bacheliers généraux sont également plus nombreux à rejoindre cette filière (+1,7%).

Au total, la part des titulaires d'un baccalauréat technologique, qu'ils l'aient obtenu en 2017 ou auparavant, parmi les nouveaux entrants préparant un DUT en 2017-2018 atteint 30,2%, taux stable par rapport à l'an passé. La part des bacheliers généraux augmente de 0,2 point pour atteindre 65,5% en 2017-2018; celle des bacheliers professionnels, très peu nombreux en IUT, continue à diminuer et n'est plus que de 1,9%.

Globalement, les étudiants préparant un DUT se répartissent à 58,1% dans le domaine des services et 41,9% dans celui de la production (3). Dans le secteur des services, près de 60% des effectifs se concentrent dans deux spécialités : « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation ».

Les femmes représentent 40,3% de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont à parité avec les hommes dans le secteur des services (51,5%), mais elles ne représentent que 24,8% (+0,6 point par rapport à 2016) des effectifs du secteur de la production. Dans ce secteur, elles sont cependant majoritaires dans les spécialités « Génie biologique » (66,7%) et « Packaging, emballage et conditionnement » (58,8%) et « Chimie » (58,2%). Globalement, depuis 2003-2004, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur de la production s'est accrue de 4,1 points et a baissé de 1,6 point dans le secteur des services. La part des femmes dans l'ensemble des spécialités de DUT est en hausse entre 2003-2004 et 2017-2018 (+0,9 point).

POPULATION CONCERNÉE - Sont recensés uniquement les étudiants inscrits en IUT en préparation du DUT. Ne sont plus mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

IUT - Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 112 IUT fonctionnent à la rentrée 2017 en France métropolitaine et dans les DOM (il n'y a pas d'IUT à Mayotte). Les IUT préparent aux diplômes universitaires de technologie (DUT), aux diplômes post-DUT (formation d'un an à temps plein après deux années d'enseignement supérieur) et aux licences professionnelles.

SPÉCIALITÉS - Les spécialités des diplômes universitaires de technologie sont définies conformément aux arrêtés du 7 mai 2013, du 15 mai 2013 et du 19 juin 2013 du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche relatifs à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie. L'enseignement dispensé est assuré dans 24 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

NOUVEAUX ENTRANTS - Voir « Définitions » en 6.5.

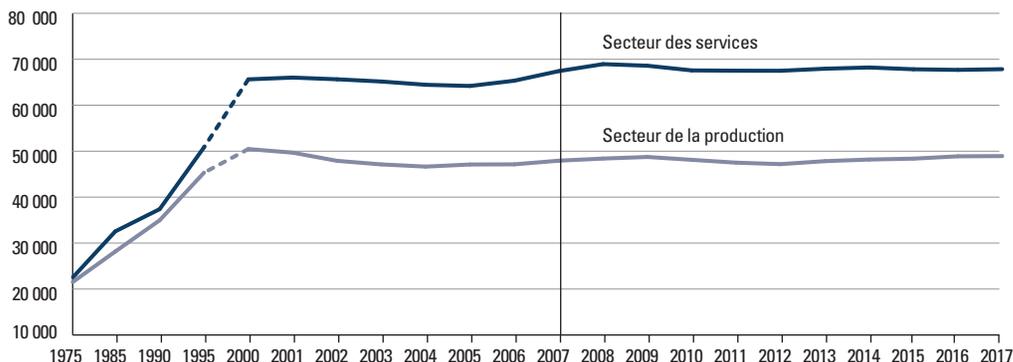
SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.13.
- Notes Flash (ESR) : 18.09; 18.05; 18.04

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un DUT



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en première année de DUT en 2017-2018, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux				Bacs technologiques				Bacs pro	Autres origines (3)	Total	Effectifs d'entrants 2017-2018	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	Total	STI2D (1)	STMG (2)	Autres	Total					
Production	63,9	1,6	ε	65,5	22,5	0,4	6,4	29,4	1,5	3,6	100,0	22 152	0,7
Services	23,2	38,9	3,4	65,4	5,4	22,0	3,4	30,8	2,2	1,6	100,0	30 093	1,5
Total	40,4	23,1	2,0	65,5	12,7	12,9	4,7	30,2	1,9	2,4	100,0	52 245	1,2

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

2. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion, STG pour les années antérieures à 2014.

3. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT en 2017-2018

Spécialités	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Rappel effectifs 2016-2017
Chimie	1 403	1 952	3 355	58,2	3 382
Génie biologique	2 207	4 427	6 634	66,7	6 646
Génie chimique - Génie des procédés	668	519	1 187	43,7	1 213
Génie civil - Construction durable (ex-Génie civil)	4 040	885	4 925	18,0	4 911
Génie électrique et informatique industrielle	7 421	656	8 077	8,1	8 029
Génie industriel et maintenance	1 830	197	2 027	9,7	2 041
Génie mécanique et productique	7 060	646	7 706	8,4	7 660
Génie thermique et énergie	1 904	199	2 103	9,5	2 098
Hygiène, sécurité et environnement	1 212	495	1 707	29,0	1 734
Mesures physiques	3 758	896	4 654	19,3	4 597
Packaging, emballage et conditionnement (ex-Génie du conditionnement et de l'emballage)	138	197	335	58,8	350
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 421	568	1 989	28,6	2 057
Réseaux et télécommunications	2 781	264	3 045	8,7	3 000
Science et génie des matériaux	937	255	1 192	21,4	1 167
Total du secteur de la production	36 780	12 156	48 936	24,8	48 885
Carrières juridiques	443	1 991	2 434	81,8	2 366
Carrières sociales	766	2 760	3 526	78,3	3 517
Gestion des entreprises et des administrations	8 531	11 366	19 897	57,1	19 792
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-Gestion administrative et commerciale)	755	1 396	2 151	64,9	2 168
Gestion, logistique et transport	1 752	819	2 571	31,9	2 625
Information - Communication	823	2 863	3 686	77,7	3 729
Informatique	7 936	827	8 763	9,4	8 886
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-Services et réseaux de communications)	2 497	1 291	3 788	34,1	3 805
Statistiques et informatique décisionnelle	805	392	1 197	32,7	1 179
Techniques de commercialisation	8 586	11 248	19 834	56,7	19 626
Total du secteur des services	32 894	34 953	67 847	51,5	67 693
Ensemble	69 674	47 109	116 783	40,3	116 578

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

En 2017-2018, 158 800 étudiants suivent une formation d'ingénieurs, soit 4,1% de plus par rapport à l'année 2016-2017 (1). Sur cinq ans, ce nombre a progressé de 18%.

La hausse entre 2016 et 2017 des effectifs est particulièrement marquée dans les écoles privées (+10,1%) et les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (+7,5%). Le nombre d'étudiants dans les écoles publiques augmente de 4,1% dans les établissements sous tutelle d'autres ministères et de 0,4% dans les établissements sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Les écoles publiques sous tutelle du MESRI accueillent un peu moins de la moitié des futurs ingénieurs, 37% de ces étudiants étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université (2). Ce pourcentage diminue par rapport à l'année précédente.

En 2017-2018, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles augmente de nouveau (+4,8%), soit légèrement plus que l'ensemble des effectifs (+4,1%). Cette hausse des effectifs féminins est particulièrement marquée dans les écoles privées (+9,8%).

La part des filles est très variable selon le type d'école. L'Ensam demeure l'une des écoles les moins féminisées (16,4%), à la différence des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture, qui accueillent davantage de filles que de garçons (65,4%).

À la rentrée 2017, le flux de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs atteint 44 300 étudiants inscrits, soit 8% de plus que l'année précédente (3). Plus de la moitié de ces nouveaux inscrits viennent d'une école publique dépendant du MESRI et un peu moins d'un tiers d'une école privée.

La voie d'intégration la plus fréquente reste celle des classes préparatoires aux grandes écoles, d'où proviennent 36,8% des nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieurs (en recul de 2,1 points par rapport à l'an passé), suivie du cycle préparatoire intégré (24,5% des entrants, en hausse de 0,7 point). En 2017-2018, les admissions à la suite d'un DUT ou d'un BTS diminuent légèrement (18,1% des nouveaux inscrits, en baisse de 1,7 point).

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants des écoles d'ingénieurs inscrits dans une autre formation, par exemple en cycle préparatoire intégré, en master ou en doctorat ne sont pas comptabilisés.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS - Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Établissements de France métropolitaine et des DOM (il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte). Les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine – devenue grand établissement en 2011 – ont été maintenues dans les effectifs des écoles internes universitaires.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS EN PARTENARIAT (FIP) - Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) ont été créées spécialement pour rapprocher les écoles du monde du travail. Les FIP accueillent principalement des étudiants titulaires d'un bac +2 pour des cursus de trois ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Les diplômes obtenus dans le cadre d'une FIP sont reconnus par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Les étudiants inscrits dans ces formations figurent dans les tableaux ci-contre.

CYCLE INGÉNIEUR - Ce terme est utilisé pour désigner les trois années, du niveau bac +3 au niveau bac +5, qui conduisent au diplôme d'ingénieur. Pour les formations d'ingénieur organisées sur cinq ans, il s'agit des trois dernières années.

INSA - Instituts nationaux de sciences appliquées.

ENSAM - École nationale supérieure des arts et métiers.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* (ESR) : 16.04; 13.04.
- *Note Flash* (ESR) : 17.10.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1).

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2010 2011	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	Évolution 2017/2016 (%)
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	20 650	34 475	52 537	67 353	69 690	71 437	74 566	75 975	77 700	77 977	0,4
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	n.d.	12 234	19 887	24 657	28 332	28 400	29 477	30 276	31 423	29 063	-7,5
Autres écoles du MESRI	n.d.	22 241	32 650	42 696	41 358	43 037	45 089	45 699	46 277	48 914	5,7
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	19 074	18 750	19 165	20 211	21 022	21 894	4,1
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 606	4 678	4 738	4 918	4 892	4 918	0,5
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 639	4 288	4 254	4 295	4 885	4 815	-1,4
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 658	4 304	4 153	4 543	4 657	997	-78,6
Mer					376	348	505	666	592	557	-5,9
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	1 996	2 046	2 153	2 139	2 169	28	-98,7
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 826	1 838	1 895	2 031	2 138	2 250	5,2
Santé	25	18	8	23		14	(3)	(3)	(3)	(3)	0,0
Économie et Finances (4)				211	436	646	835	928	947	7 572	699,6
Ville de Paris	254	320	379	539	537	588	632	691	742	757	2,0
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	35 684	36 319	36 272	38 337	41 275	45 451	10,1
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	9 885	10 799	11 543	11 909	12 508	13 452	7,5
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	134 333	137 305	141 546	146 432	152 505	158 774	4,1

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DOM (5).

- Hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'école des hautes études en santé publique (EHESP).
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.
- Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.

2 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2017-2018 (1).

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2017	Répartition en 2017 (%)	Évolution des effectifs 2016/2017	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2017/2016
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	132	77 977	49,1	0,4	22 047	28,3	2,6
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	77	29 063	18,3	-7,5	8 951	30,8	-2,7
Autres écoles du MESRI	55	48 914	30,8	5,7	13 096	26,8	6,5
Universités de technologie	5	6 192	3,9	0,8	1 617	26,1	2,5
INSA (3)	8	13 812	8,7	3,4	4 591	33,2	6,5
Ensam	8	4 096	2,6	0,3	673	16,4	2,9
Écoles centrales	5	5 437	3,4	1,7	1 321	24,3	0,9
Autres écoles (4)	29	19 377	12,2	11,7	4 894	25,3	10,5
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	47	21 894	13,8	4,1	7 269	33,2	3,1
Agriculture, pêche	14	4 918	3,1	0,5	3 218	65,4	-0,4
Défense	7	4 815	3,0	-1,4	852	17,7	0,9
Industrie	5	997	0,6	-78,6	237	23,8	-80,9
Mer	3	557	0,4	-5,9	53	9,5	-8,6
Télécommunications	1	28	0,0	-98,7	3	10,7	-99,3
Équipement, transport, logement	5	2 250	1,4	5,2	700	31,1	9,2
Économie et finances (5)	10	7 572	4,8	699,6	1 916	25,3	530,3
Ville de Paris	2	757	0,5	2,0	290	38,3	5,8
Écoles privées	86	45 451	28,6	10,1	11 790	25,9	9,8
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	84	13 452	8,5	7,5	1 931	14,4	9,1
Ensemble des formations d'ingénieurs	349	158 774	100,0	4,1	43 037	27,1	4,8
<i>Dont étudiants en cycle ingénieur</i>		<i>273</i>	<i>141 973</i>	<i>89,4</i>	<i>38 558</i>	<i>27,2</i>	<i>4,7</i>

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Hors cycle préparatoire ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Après sa création en 2014, l'INSA Centre-Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIV de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la nature et du paysage.
- Y compris l'INP de Toulouse et l'institut polytechnique de Grenoble.
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances.

3 Provenance des nouveaux inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2017-2018, en %.

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT-BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2017
Écoles publiques sous tutelle du MESRI	19,8	34,6	10,6	20,2	14,8	100,0	24 463
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	5,4	67,1	4,1	13,8	9,7	100,0	6 028
Écoles privées	41,1	27,3	2,9	16,3	12,4	100,0	13 814
Ensemble	24,5	36,8	7,3	18,1	13,3	100,0	44 305
Rappel 2016	23,8	38,9	6,7	19,8	10,8	100,0	41 010

© SIES

► Champ : France métropolitaine + DOM.

- Cycle préparatoire intégré.
- Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.
- Tous les autres diplômes, essentiellement diplômes étrangers.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2017, 308 écoles forment 174 100 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente. La progression apparente en un an atteint 14,5 %, mais résulte principalement d'une évolution des dispositifs de collecte à l'œuvre depuis 2016 (voir 6.1) (1). À dispositif équivalent à celui de 2015, les effectifs sont en hausse de 5,9 % par rapport à 2016 (2). Cet accroissement concerne tous les groupes (I, II et III), mais c'est dans les écoles du groupe III qu'il est le plus notable (85,0 % en évolution brute) (3). Sans variation des dispositifs de collecte, la hausse est de 4,7 % dans le groupe I, 3,3 % dans le groupe II, les effectifs du groupe III restant très dynamiques (+19,6 %).

Avec 133 000 étudiants (76,4 %), les 104 établissements du groupe I constituent le contingent le plus important. 86,1 % des inscrits sont en formation initiale sous statut scolaire, 6,7 % en formation continue, 5,9 % en apprentissage et 1,3 % en reprise d'études non financée. Au sein de ces écoles, 112 900 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère en charge de l'enseignement supérieur. Plus des trois quarts d'entre eux suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade de master. Le dynamisme des effectifs en diplôme visé de niveau bac +3 est dû à une croissance de visas accordés par la CEFDG (14 diplômés visés de niveau bac +3 en 2017-2018, dont 7 diplômés nouvellement visés).

27 200 étudiants intègrent pour la première fois en 2017 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (4). Cette première inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (45,0 %).

Avec 23,2 % des nouveaux entrants dans ces formations (-4,7 points par rapport à l'an passé), les classes préparatoires aux grandes écoles en constituent la voie d'accès privilégiée. 27,7 % des entrants sont cependant d'origines diverses (dont scolarisation à l'étranger ou reprise d'études) et 14,7 % viennent de terminale (baisse de 1,0 point). En 2017-2018, la poursuite après un autre cursus en école de commerce reste stable tandis que les admissions à la suite d'un parcours universitaire, en IUT ou STS sont en baisse de plus de 2 points.

Au nombre de 45 en 2017, les écoles du groupe II comptent 13 300 étudiants (7,6 %). Le groupe III, qui comporte 159 écoles, forme en 2017 plus de 27 800 étudiants, soit 16,0 % des inscrits.

En 2017-2018, les étudiantes en écoles de commerce représentent plus de la moitié des inscrits (50,9 %). C'est dans le groupe II qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (61,1 %). La part d'étudiants étrangers s'élevé à 18,7 %.

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, quel que soit le régime d'inscription (formation initiale sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, financée ou non).

Il est à noter que pour 93 établissements des groupes II et III, représentant 5,5 % du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Les inscriptions en STS, DCG et DSG ne sont pas prises en compte (voir en 6.1). Les inscriptions dans les formations en gestion, commerce, comptabilité et vente dispensées dans les universités, établissements assimilés aux universités et instituts catholiques ne figurent pas non plus dans ces résultats, même si certaines formations ont dernièrement obtenu un visa de la CEFDG.

LES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION sont des établissements privés ou consulaires, classés en trois groupes :
- les écoles du groupe I sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- les écoles du groupe II sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère ;
- les écoles du groupe III ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le Ministère.

VISA DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une école de commerce reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'enseignement supérieur l'autorisation de délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité dont la durée ne peut excéder six ans, après l'avis de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG). Il garantit la participation effective de l'école au service public de l'enseignement supérieur. Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac +5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

SOURCES

MESRI-SIES

- Système d'information SISE recensant des données individuelles sur le champ de la formation initiale sous statut scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue (financée ou non).
- Enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, recensant des données agrégées sur le seul champ de la formation initiale sous statut scolaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information (ESR)* : 10.10 ; 08.30.

1 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG, DSCG)

	2007 2008	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 Eff. reclassés (1)	2016 2017	2017 2018
Effectifs	95 835	116 303	121 317	126 698	131 043	134 177	134 329	136 244			
<i>dont formation initiale sous statut scolaire</i>	<i>90 838</i>	<i>109 109</i>	<i>112 371</i>	<i>117 967</i>	<i>119 632</i>	<i>121 489</i>	<i>120 398</i>	<i>120 915</i>		141 356	152 080
Évolution annuelle en %	9,7	15,6	4,3	4,4	3,4	2,4	0,1	1,4		- 11,6/ 7,6 (2)	14,5
Nombre d'écoles	210	212	213	210	208	195	198	191		219	236

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016.
2. Évolution par rapport aux effectifs 2015 non reclassés/reclassés.

© SIES

2 Effet de la modification du dispositif de collecte sur les effectifs étudiants et le nombre d'écoles depuis 2015-2016 (1)

Type d'école	2015-2016		2016-2017		2017-2018			
	Effectifs étudiants	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	118 089	88	126 544	7,2	94	132 979	5,1	104
<i>à dispositif équivalent</i>	<i>118 089</i>	<i>88</i>	<i>126 544</i>	<i>7,2</i>	<i>94</i>	<i>132 430</i>	<i>4,7</i>	<i>101</i>
Groupe II	6 111	26	10 494	71,7	34	13 289	26,6	45
<i>à dispositif équivalent</i>	<i>6 111</i>	<i>26</i>	<i>7 969</i>	<i>30,4</i>	<i>33</i>	<i>8 234</i>	<i>3,3</i>	<i>29</i>
Groupe III	12 044	77	15 042	24,9	108	27 824	85,0	159
<i>à dispositif équivalent</i>	<i>12 044</i>	<i>77</i>	<i>13 279</i>	<i>10,3</i>	<i>96</i>	<i>15 887</i>	<i>19,6</i>	<i>102</i>
Total	136 244	191	152 080	11,6	236	174 092	14,5	308
<i>à dispositif équivalent</i>	<i>136 244</i>	<i>191</i>	<i>147 792</i>	<i>8,5</i>	<i>223</i>	<i>156 551</i>	<i>5,9</i>	<i>232</i>

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Voir 6.1.

Lecture : 174 092 étudiants sont inscrits dans une des 308 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et domienne en 2017, soit 14,5% de plus qu'en 2016.

Si les collectes s'étaient poursuivies sur le même mode qu'en 2015-2016, 156 551 étudiants auraient été comptabilisés dans 232 écoles, soit une hausse de 5,9% par rapport à 2016.

© SIES

3 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2016-2017

Type d'écoles/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Rappel 2016	Évolution 2017/2016 (%)	
								Ensemble du champ	Dispositif équ. 2015 (1)
Groupe I	104	67 972	65 007	132 979	48,9	19,0	126 544	5,1	4,7
<i>dont diplômes visés :</i>		<i>57 993</i>	<i>54 918</i>	<i>112 911</i>	<i>48,6</i>	<i>16,1</i>	<i>109 838</i>	<i>2,8</i>	<i>2,4</i>
<i>de niveau bac +3</i>		<i>6 409</i>	<i>5 477</i>	<i>11 886</i>	<i>46,1</i>	<i>16,5</i>	<i>10 577</i>	<i>12,4</i>	<i>1,8</i>
<i>de niveau bac +4</i>		<i>5 676</i>	<i>5 796</i>	<i>11 472</i>	<i>50,5</i>	<i>17,0</i>	<i>10 727</i>	<i>6,9</i>	<i>5,4</i>
<i>de niveau bac +5</i>		<i>1 690</i>	<i>1 115</i>	<i>2 805</i>	<i>39,8</i>	<i>19,1</i>	<i>3 681</i>	<i>-23,8</i>	<i>-23,8</i>
<i>de niveau bac +5 grade master</i>		<i>44 218</i>	<i>42 530</i>	<i>86 748</i>	<i>49,0</i>	<i>15,8</i>	<i>84 853</i>	<i>2,2</i>	<i>2,2</i>
Groupe II	45	5 163	8 126	13 289	61,1	17,6	10 494	26,6	3,3
Groupe III	159	12 271	15 553	27 824	55,9	18,0	15 042	85,0	19,6
Total	308	85 406	88 686	174 092	50,9	18,7	152 080	14,5	5,9

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Évolution par rapport aux effectifs 2016 en tenant compte des évolutions de collecte depuis 2015 (à dispositif équivalent à celui de 2015 en 2017 et 2016).

© SIES

4 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master en 2016-2017 selon le niveau d'inscription dans le diplôme, en %.

Niveau d'inscription en 2017	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac +1	86,8	0,5	2,1	0,6	2,1	7,0	0,8	100,0	4 608	16,9
Bac +2	0,0	0,0	11,9	5,9	64,4	17,8	0,0	100,0	101	0,4
Bac +3	0,0	50,3	5,7	13,7	5,5	20,6	4,2	100,0	12 237	45,0
Bac +4	0,1	1,5	23,3	3,3	32,0	36,4	3,5	100,0	8 224	30,2
Bac +5	0,0	0,0	2,0	0,0	14,4	82,3	1,3	100,0	2 047	7,5
Ensemble	14,7	23,2	10,2	7,3	13,8	27,7	3,1	100,0	27 217	100,0
Rappel 2016	15,7	27,9	12,4	9,8	13,4	19,9	0,9	100,0	25 342	-

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Licence LMD et master LMD, ainsi que les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS.
2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2017, 7,4% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 8,8% arrivent d'un établissement étranger et 9,4% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2017, 27 217 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac + 5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 23,2% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 50,3% parmi les nouveaux entrants au niveau bac + 3.

© SIES

A LA RENTRÉE 2017, 86 500 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), effectifs stables par rapport à 2016 (1). Le secteur public assure la formation de 83,4 % des étudiants inscrits en CPGE (2).

Il existe trois filières de classes préparatoires : 62,3 % des étudiants sont dans la filière scientifique, tandis que les classes économiques et commerciales en rassemblent 23,2 % et les classes littéraires 14,5 %. Les effectifs des classes scientifiques augmentent de 0,3 % en 2017-2018, tandis que ceux de la filière économique et de la filière littéraire sont en baisse de respectivement 0,6 % et 0,4 %.

37 000 femmes sont inscrites en CPGE, soit 42,8 % des effectifs totaux. En classes littéraires, la prépondérance des femmes est manifeste avec trois inscrits sur quatre. Inversement, dans les classes scientifiques, les femmes sont présentes en faible proportion (31,1 %), alors que les classes économiques et commerciales présentent une parité entre les sexes (54,6 % d'étudiantes).

À la rentrée 2017, le nombre d'étudiants entrant en CPGE (42 600) diminue de 0,2 % (+0,4 % à la rentrée 2016) (3). La filière économique et commerciale, avec près de 10 000 nouveaux entrants en première année, connaît une baisse conséquente (-2,5 %). Les effectifs des nouveaux entrants dans les filières scientifique et littéraire sont en légère hausse (respectivement +0,6 % et +0,6 %).

Sur 42 600 nouveaux étudiants entrant en première année, 99,4 % viennent d'obtenir leur baccalauréat à la session 2017 : 93,5 % un baccalauréat général, 5,7 % un baccalauréat technologique et 0,2 % un baccalauréat professionnel. Les autres entrants (0,6 %) étaient déjà bacheliers et proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur. Même s'ils restent minoritaires, les bacheliers technologiques constituent néanmoins 9,8 % des entrants dans la filière économique et commerciale.

Les bacheliers scientifiques restent les plus nombreux (70,2 %). Ils représentent la presque totalité des nouveaux entrants dans les classes scientifiques, plus de 40 % dans les classes économiques et commerciales et un quart dans les classes littéraires. Les bacheliers économiques et sociaux sont également peu présents dans les classes littéraires (22,8 %). En revanche, 53,1 % des entrants dans ces classes sont titulaires d'un baccalauréat littéraire.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

CPGE - Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :
 - la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
 - la filière économique et commerciale prépare aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
 - la filière littéraire prépare aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux instituts d'études politiques et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques.

NOUVEL ENTRANT - Un nouvel entrant est un élève inscrit pour la première fois en première année de CPGE. Ils étaient 42 600 en 2017-2018, un peu moins nombreux que l'ensemble des 43 500 étudiants de première année, parmi lesquels figurent quelques redoublants ou étudiants qui effectuent une deuxième première année de CPGE dans une autre filière.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
 - Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information DéciEA.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 17.26.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE

	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Filière scientifique	49 279	49 909	49 678	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848
Évolution annuelle en %	1,9	1,3	-0,5	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3
Filière économique et commerciale	19 202	19 447	18 490	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056
Évolution annuelle en %	4,8	1,3	-4,9	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6
Filière littéraire	11 522	11 779	11 706	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574
Évolution annuelle en %	1,2	2,2	-0,6	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4
Total	80 003	81 135	79 874	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478
Évolution annuelle en %	2,5	1,4	-1,6	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

2 Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2017-2018

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale	39 461	30 888	70 349	8 938	5 395	14 333	48 399	36 283	84 682	42,8
Filière scientifique	30 415	14 214	44 629	5 930	1 914	7 844	36 345	16 128	52 473	30,7
Première année	14 489	7 343	21 832	2 878	1 006	3 884	17 367	8 349	25 716	32,5
Deuxième année	15 926	6 871	22 797	3 052	908	3 960	18 978	7 779	26 757	29,1
Filière économique et commerciale	6 238	8 321	14 559	2 665	2 565	5 230	8 903	10 886	19 789	55,0
Première année	3 213	4 297	7 510	1 289	1 269	2 558	4 502	5 566	10 068	55,3
Deuxième année	3 025	4 024	7 049	1 376	1 296	2 672	4 401	5 320	9 721	54,7
Filière littéraire	2 808	8 353	11 161	343	916	1 259	3 151	9 269	12 420	74,6
Première année	1 508	4 658	6 166	212	546	758	1 720	5 204	6 924	75,2
Deuxième année	1 300	3 695	4 995	131	370	501	1 431	4 065	5 496	74,0
Autres ministères	1 051	707	1 758	21	17	38	1 072	724	1 796	42,8
Filière scientifique	757	618	1 375	-	-	-	757	618	1 375	44,9
Première année	346	206	552	-	-	-	346	206	552	37,3
Deuxième année	411	412	823	-	-	-	411	412	823	50,1
Filière économique et commerciale	181	48	229	21	17	38	202	65	267	24,3
Première année	101	31	132	10	6	16	111	37	148	25,0
Deuxième année	80	17	97	11	11	22	91	28	119	23,5
Filière littéraire	113	41	154	-	-	-	113	41	154	26,6
Première année	62	25	87	-	-	-	62	25	87	28,7
Deuxième année	51	16	67	-	-	-	51	16	67	23,9
Total	40 512	31 595	72 107	8 959	5 412	14 371	49 471	37 007	86 478	42,8
Filière scientifique	31 172	14 832	46 004	5 930	1 914	7 844	37 102	16 746	53 848	31,1
Première année	14 835	7 549	22 384	2 878	1 006	3 884	17 713	8 555	26 268	32,6
Deuxième année	16 337	7 283	23 620	3 052	908	3 960	19 389	8 191	27 580	29,7
Filière économique et commerciale	6 419	8 369	14 788	2 686	2 582	5 268	9 105	10 951	20 056	54,6
Première année	3 314	4 328	7 642	1 299	1 275	2 574	4 613	5 603	10 216	54,8
Deuxième année	3 105	4 041	7 146	1 387	1 307	2 694	4 492	5 348	9 840	54,3
Filière littéraire	2 921	8 394	11 315	343	916	1 259	3 264	9 310	12 574	74,0
Première année	1 570	4 683	6 253	212	546	758	1 782	5 229	7 011	74,6
Deuxième année	1 351	3 711	5 062	131	370	501	1 482	4 081	5 563	73,4

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2017-2018, en %.

	Bacs généraux			Bacs techno	Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectifs d'entrants 2015-2016	Progression annuelle d'entrants (%)
	S	ES	L						
Filière scientifique	93,7	0,0	0,0	5,6	0,2	0,5	100,0	25 790	0,6
Filière économique et commerciale	41,9	46,6	0,6	9,8	0,4	0,6	100,0	9 968	-2,5
Filière littéraire	23,3	22,8	53,1	0,0	0,0	0,8	100,0	6 881	0,6
Total	70,2	14,6	8,7	5,7	0,2	0,6	100,0	42 639	-0,2

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

© SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2017, 256 600 étudiants sont inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés : 97,2% d'entre eux en STS, 2,2% en classes de mise à niveau pour BTS et 0,6% en préparation au diplôme des métiers d'art.

Les effectifs de ces formations sont en légère baisse en 2017 (-0,3%). Les effectifs du secteur public progressent légèrement (+0,1%) et ceux du secteur privé sont en baisse (-1,0%) (1).

Les établissements relevant des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur comptent près de 234 800 étudiants et forment plus de 90% des inscrits en STS (2). Le ministère en charge de l'agriculture (19 500 étudiants) forme 7,6% des étudiants.

Depuis plusieurs années déjà, la parité est acquise dans les STS (et assimilés). Les établissements de l'enseignement public sont moins féminisés que ceux du secteur privé (46,6% contre 54,4%), car ils offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les hommes. Les STS agricoles ont le taux de féminisation le moins élevé (41,8%).

Après une légère baisse de 0,1% à la rentrée 2016, le nombre d'entrants en première année de STS et assimilés augmente en 2017 (+0,4%) (3). Même si leur part a baissé de plus de 10 points depuis 2009, les bacheliers technologiques restent les plus nombreux à fréquenter les sections de techniciens supérieurs. Ils représentent 34,9% du nombre total d'entrants alors qu'ils constituent seulement un cinquième des admis au baccalauréat 2017. La part des bacheliers professionnels augmente depuis une dizaine d'années : ils représentaient ainsi 12,5% des nouveaux entrants en STS en 2005 contre 30,2% en 2016. La part a ainsi augmenté de plus de deux points cette année par rapport à la rentrée précédente.

La part des bacheliers généraux parmi les entrants en STS (17,3%) est en baisse depuis une dizaine d'années et est inférieure de près de 13 points à celle des bacheliers professionnels. La part des entrants déjà bacheliers et issus d'autres filières (université notamment) est en nette baisse par rapport à la rentrée précédente (-2,8 points).

Dans les STS de la production, les bacheliers professionnels représentent 34,3% des recrutements et devancent de plus de 12 points le recrutement des bacheliers STI2D et STD2A (22,0%). Contrairement à l'année précédente, les bacheliers professionnels sont plus nombreux que les bacheliers STMG : 28,2% contre 26,8%.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations au DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information DécIA.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 17.25.

1 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA.

	2009 2010	2010 2011	2011 2012 hors Mayotte	2011 2012 y c. Mayotte	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Public	161 220	162 298	163 492	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016
Évolution annuelle en %	1,6	0,7	0,7	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1
% par rapport à l'effectif total	67,1	67,0	66,5	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4
Privé	79 102	79 949	82 258	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547
Évolution annuelle en %	4,8	1,1	2,9	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0
% par rapport à l'effectif total	32,9	33,0	33,5	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6
Public + Privé	240 322	242 247	245 750	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563
Évolution annuelle en %	2,6	0,8	1,4	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011.**

© SIES

Lecture : à la rentrée 2017, 173 016 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en hausse de 0,1 % par rapport à celui de 2016.

Il représente 67,4 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2017.

2 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2017-2018

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	85 436	75 596	161 032	32 736	40 982	73 718	118 172	116 578	234 750	49,7
STS en 1, 2 et 3 ans	84 305	73 048	157 353	31 619	38 906	70 525	115 924	111 954	227 878	49,1
Classes de mise à niveau	683	1 664	2 347	1 053	1 965	3 018	1 736	3 629	5 365	67,6
DMA en 1 et 2 ans	448	884	1 332	64	111	175	512	995	1 507	66,0
Agriculture	6 856	5 011	11 867	4 498	3 134	7 632	11 354	8 145	19 499	41,8
STS en 1, 2 et 3 ans	6 856	5 011	11 867	4 498	3 134	7 632	11 354	8 145	19 499	41,8
Autres ministères	102	15	117	852	1 345	2 197	954	1 360	2 314	58,8
STS en 1, 2 et 3 ans	84	9	93	725	1 137	1 862	809	1 146	1 955	58,6
Classes de mise à niveau	18	6	24	108	199	307	126	205	331	61,9
DMA en 1 et 2 ans	—	—	—	19	9	28	19	9	28	32,1
Total	92 394	80 622	173 016	38 086	45 461	83 547	130 480	126 083	256 563	49,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

3 Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS et DMA en 2017-2018, en %.

Domaines de spécialité	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2017-2018	Progression annuelle des entrants (%)
	S	ES	L	STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	4,8	—	—	19,0	—	1,6	—	74,6	100,0	63	n.s.
Production	9,9	2,3	3,3	22,0	3,9	8,1	34,3	16,2	100,0	46 268	-1,0
Services	5,1	10,1	3,0	2,6	26,8	6,0	28,2	18,2	100,0	87 722	1,2
Total	6,8	7,4	3,1	9,3	18,8	6,8	30,2	17,6	100,0	134 053	0,4

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

1. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2017, 9,9 % des étudiants entrant en STS production ont obtenu un bac S. Entre 2016 et 2017, l'effectif des entrants en STS production a diminué de 1,0 %.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2017, un tiers des étudiants en STS et assimilés est inscrit dans les spécialités de la production (1). Dans ce domaine, quatre dixièmes des étudiants sont inscrits dans trois groupes de spécialité : « Technologies industrielles fondamentales », « Électricité, électronique » et « Technologies de commandes des transformations industrielles ».

Dans les spécialités des services, qui regroupent deux tiers des étudiants en STS, près de la moitié des inscrits suit une formation de « Commerce, vente » ou de « Comptabilité, gestion ».

Les établissements privés forment un tiers des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (37,2%) que dans les spécialités de la production (23,3%).

Les spécialités des services sont nettement plus féminisées que celles de la production (60,8% contre 26,1%). Les spécialités « Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes », « Travail social » et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » sont presque exclusivement composées de femmes, alors que les spécialités « Énergie, génie climatique », « Électricité, électronique », « Moteurs et mécanique auto », « Structures métalliques », « Technologies de commandes des transformations industrielles » et « Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité » attirent presque exclusivement des hommes.

POPULATION CONCERNÉE - Les étudiants sous statut scolaire inscrits dans les établissements publics ou privés quel que soit le ministère de tutelle (principalement ceux en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'agriculture), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de la rentrée 2011).

STS ET ASSIMILÉS - Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA.

STS - Les sections de techniciens supérieurs sont des classes qui préparent, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS). Y sont assimilées les préparations aux DTS (diplôme de technicien supérieur) et au DCESEF (diplôme de conseiller en économie sociale et familiale).

CLASSES DE MISE À NIVEAU - Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

DMA - Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat.

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n°94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités disciplinaires, spécialités de la production et spécialités des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère en charge de l'éducation nationale.

SOURCES

- MESRI-SIES, Système d'information Scolarité.
- Ministère en charge de l'agriculture, Système d'information DéciEA.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note Flash (ESR) : 17.25.

1 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA par spécialité de formation en 2017-2018

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2017-2018	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2016-2017	Évolution annuelle (%)
133 Musique, arts du spectacle	147	0,1	25,9	74,1	140	5,0
Total des spécialités disciplinaires	147	0,1	25,9	74,1	140	5,0
200 Technologies industrielles fondamentales	12 503	4,9	33,9	39,0	12 947	-3,4
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	9 949	3,9	17,3	3,8	9 882	0,7
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	6 256	2,4	47,6	37,4	6 514	-4,0
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 276	0,9	31,4	29,7	2 337	-2,6
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 881	0,7	36,4	61,4	1 918	-1,9
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 048	1,2	40,7	33,6	2 973	2,5
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 725	0,7	34	28,6	1 830	-5,7
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	585	0,2	15,7	25,6	474	23,4
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 930	1,5	20,3	61,0	3 900	0,8
222 Transformations chimiques et apparentées	3 562	1,4	30,1	62,8	3 620	-1,6
223 Métallurgie	2 750	1,1	3,3	8,0	1 947	41,2
224 Matériaux de construction, verre, céramique	144	0,1	—	78,5	157	-8,3
225 Plasturgie, matériaux composites	486	0,2	—	9,7	460	5,7
226 Papier, carton	—	—	—	—	1	—
227 Énergie, génie climatique	2 951	1,2	16,4	2,0	2 826	4,4
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 667	2,2	24,8	38,9	5 618	0,9
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 835	0,7	10,4	9,4	1 971	-6,9
232 Bâtiment : construction et couverture	345	0,1	—	9,9	336	2,7
233 Bâtiment : finitions	775	0,3	20,8	47,6	768	0,9
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 328	0,5	14,2	8,3	1 348	-1,5
241 Textile	714	0,3	50,3	82,2	378	88,9
242 Habillement	2 098	0,8	19,4	90,5	2 117	-0,9
243 Cuirs et peaux	178	0,1	—	84,8	144	23,6
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	6 328	2,5	14	4,3	7 369	-14,1
251 Mécanique générale et de précision, usinage	71	ε	—	15,5	60	18,3
252 Moteurs et mécanique auto	2 508	1,0	15,9	3,5	2 564	-2,2
253 Mécanique aéronautique et spatiale	420	0,2	24,8	18,6	348	20,7
254 Structures métalliques	1 499	0,6	5,3	3,7	1 494	0,3
255 Électricité, électronique	10 447	4,1	12	3,2	10 467	-0,2
Total des spécialités de la production	86 259	33,6	23,3	26,1	86 768	-0,6
300 Spécialités plurivalentes des services	1 051	0,4	47,1	73,6	1 067	-1,5
311 Transport, manutention, magasinage	2 200	0,9	21,8	21,4	2 230	-1,3
312 Commerce, vente	44 902	17,5	36,3	51,8	45 684	-1,7
313 Finances, banque, assurances	9 155	3,6	40,8	59,4	8 555	7,0
314 Comptabilité, gestion	30 869	12	27,6	58,8	31 378	-1,6
320 Spécialités plurivalentes de la communication	6 680	2,6	63	74,2	6 449	3,6
321 Journalisme et communication	563	0,2	28,2	89,2	578	-2,6
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	980	0,4	3,9	48,8	983	-0,3
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	5 959	2,3	46,3	55,8	5 900	1,0
324 Secrétariat, bureautique	12 183	4,7	22	78,6	12 399	-1,7
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 980	3,9	37,2	6,9	9 670	3,2
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 170	2,0	40,8	93,7	5 051	2,4
331 Santé	9 830	3,8	51,9	76,5	9 714	1,2
332 Travail social	7 464	2,9	48,1	94,0	7 249	3,0
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	15 601	6,1	35	68,8	15 811	-1,3
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 605	1,4	73,1	99,0	3 583	0,6
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	2 000	0,8	22,1	28,2	2 083	-4,0
345 Application des droits et statuts des personnes	1 965	0,8	47,4	81,8	1 955	0,5
Total des spécialités des services	170 157	66,3	37,2	60,8	170 339	-0,1
Ensemble des spécialités	256 563	100,0	32,6	49,1	257 247	-0,3

► Champ : France métropolitaine + DOM.

Lecture : 66,3 % des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS ou DMA, sont inscrits dans le secteur des services.

Les établissements privés scolarisent 37,2 % d'entre eux. Les femmes représentent 60,8 % des étudiants formés dans ce secteur.

© SIES

LA SCOLARISATION DES FEMMES dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (1). En 2016, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge ; en 1996, le taux de scolarisation des femmes dépassait celui des hommes à 29 ans pour la première fois. En 2016, 52,8% des femmes de 20 ans sont scolarisées dans l'enseignement supérieur contre 42,6% des hommes. Cet écart de 10,2 points en faveur des femmes est plus important qu'en 1996, tandis que les taux respectifs étaient de 47,7% et 38,3%.

En 2017-2018, 55,0% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (2). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. La proportion d'étudiantes n'a ensuite que très modérément progressé (+ 0,5 point depuis 2000). La progression la plus importante est observée dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce, gestion, comptabilité (+ 4,9 points en seize ans), et surtout dans les formations universitaires de santé (médecine, odontologie et pharmacie) (+ 6,8 points).

La proportion d'étudiantes varie de surcroît considérablement selon le type d'études. Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (85,0%), tandis qu'exception faite de la Paces (première année commune aux études de santé), elles sont minoritaires dans les formations les plus sélectives (42,8% en CPGE, 40,3% en IUT), et plus encore en sciences (27,1% des effectifs des formations d'ingénieurs, 31,1% des étudiants de CPGE en filière scientifique).

En restreignant l'analyse à l'université, on retrouve ces mêmes clivages. Les jeunes femmes y représentent globalement 58,2% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (69,6%). Les femmes représentent 64,5% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. *A contrario*, elles restent très minoritaires dans les disciplines scientifiques (37,4%). En préparation au DUT, elles sont majoritaires dans le secteur des services (51,5% des étudiants), mais minoritaires dans le secteur de la production (24,8% des étudiants).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4.

STS ET ASSIMILÉS - Voir « Définitions » en 6.11.

FORMATIONS D'INGÉNIEURS - Voir « Définitions » en 6.8.

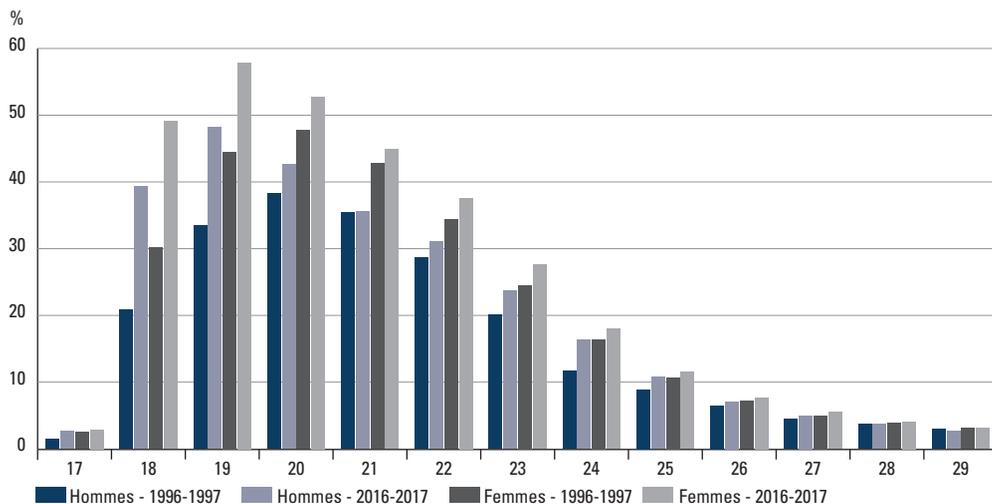
SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'information (ESR) : 16.10.

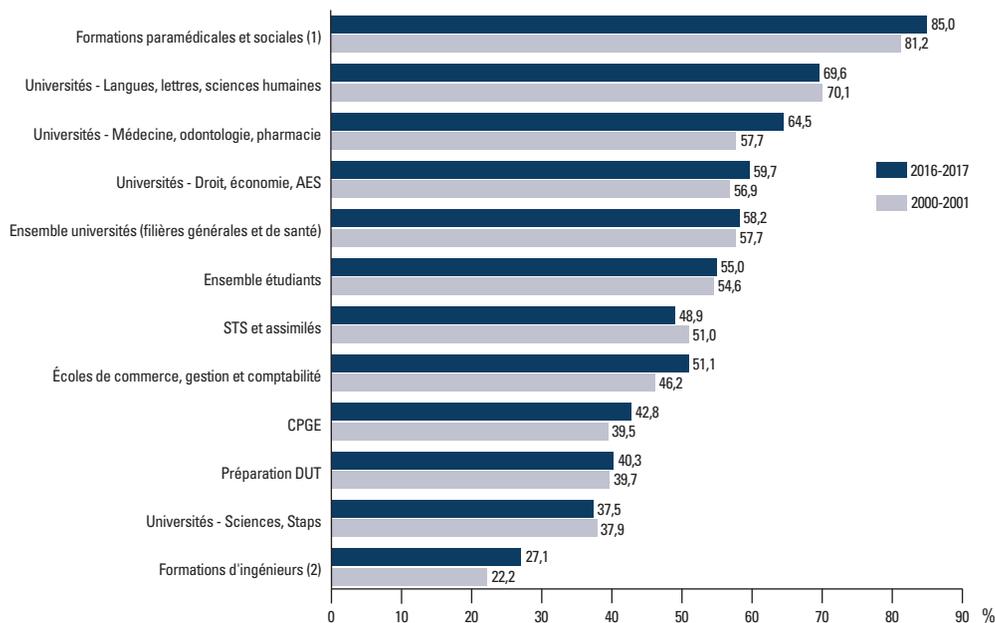
1 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, en %.



► Champ : France métropolitaine pour 1996-1997 y compris DOM pour 2016-2017.

© DEFP

2 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2017-2018.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

© SIES

L'ORIGINE SOCIALE des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2017-2018, 35 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure tandis que 12 % sont enfants d'ouvriers et 16 % enfants d'employés (1).

Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. Les enfants de cadres représentent plus de la moitié des étudiants dans les écoles normales supérieures (ENS), en classes préparatoires, ainsi que dans les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion et comptabilité. Ils sont en revanche peu nombreux en STS (16 %). Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières de l'enseignement supérieur, sauf en STS (24 %), dans les écoles paramédicales et sociales (19 %) et en DUT (14 %). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (19 %). La proportion d'enfants de professions intermédiaires et d'employés est relativement homogène d'une filière à l'autre, malgré une légère surreprésentation en DUT et en STS et, dans le cas des enfants d'employés, dans les écoles paramédicales et sociales (30 %).

À l'université, les enfants de cadres représentent 34 % des effectifs (2). Cependant, les répartitions ne sont pas homogènes selon le cursus, la filière et la discipline. Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48 %), surtout hors plurisanté, une fois passée la première année commune aux études de santé (Paces). À l'inverse, ils sont deux fois moins présents en « pluridroit, sciences économiques, AES » (22 %), en AES (21 %) et en langues (23 %), au profit des enfants d'employés, d'ouvriers, de retraités et d'inactifs. La poursuite d'études longues à l'université est plus le fait de jeunes dont les parents sont cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure : leur part passe de 31 % en cursus licence à 41 % en cursus doctorat. Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 13 % des étudiants inscrits à l'université en cursus licence, leur part est de 6 % en cursus doctorat (3).

L'ORIGINE SOCIALE - Elle fait référence à la catégorie socio-professionnelle des parents dans la nomenclature de l'Insee de 2003. L'information n'est pas disponible pour tous les étudiants étrangers, c'est pourquoi les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeur manquante pour faciliter les comparaisons entre formations. Pour les tableaux (1) et (2), les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprise, du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

UNIVERSITÉS, CURSUS MASTER, CURSUS LICENCE, CURSUS DOCTORAT - Voir « Définitions » en 6.4.

STS ET CPGE - Section de techniciens supérieurs (STS) et classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle. Voir « Définitions » en 6.10 et 6.11.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2017-2018, en %.

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	9,7	34,1	14,4	15,6	11,7	14,6	100,0	10,4
<i>dont préparation DUT</i>	11,2	31,1	17,4	17,6	14,1	8,6	100,0	3,4
<i>formations d'ingénieurs (2)</i>	9,9	42,7	16,5	11,7	9,9	9,4	100,0	5,0
<i>autres formations</i>	9,6	34,2	14,1	15,5	11,5	15,2	100,0	11,1
Formations d'ingénieurs hors université (2)	12,8	54,1	11,8	8,2	5,6	7,6	100,0	9,4
STS	12,9	16,0	14,4	19,0	24,1	13,6	100,0	12,9
CPGE et préparations intégrées	11,4	51,8	12,5	10,8	7,2	6,4	100,0	5,4
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	19,5	51,3	9,6	8,3	4,1	7,1	100,0	35,1
Établissements privés d'enseignement universitaire	16,1	45,0	11,3	10,9	6,6	10,1	100,0	20,5
Écoles normales supérieures	7,7	61,0	10,7	7,5	2,9	10,2	100,0	5,3
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	14,0	47,4	15,8	10,7	4,6	7,5	100,0	48,4
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,1	23,5	9,5	30,5	19,3	2,1	100,0	10,6
Autres écoles et formations (4)	13,0	45,2	11,0	11,0	7,7	12,1	100,0	37,3
Ensemble des étudiants français	11,3	34,9	13,6	15,6	12,2	12,4	100,0	14,6

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

- Hors valeur manquante.
- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2015.
- Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2017-2018, en %.

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (2)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	10,6	36,6	12,4	15,0	10,2	15,2	100,0	7,5	180 374
Sciences économiques, gestion	12,4	31,2	13,1	16,0	13,3	14,0	100,0	11,8	167 727
AES	9,1	20,7	13,0	18,7	17,5	21,0	100,0	8,1	28 090
Pluridroit, sciences économiques, AES	7,8	22,2	12,5	18,9	17,6	21,0	100,0	5,9	1 525
Total économie, AES	11,9	29,6	13,1	16,4	14,0	15,1	100,0	11,2	197 342
Arts, lettres, sciences du langage	7,8	31,7	15,6	16,9	10,6	17,4	100,0	13,6	73 701
Langues	8,3	23,0	14,6	20,3	14,8	19,0	100,0	7,9	89 561
Sciences humaines et sociales	8,6	28,2	15,2	17,0	12,7	18,3	100,0	11,6	275 759
Plurilittères, langues, sciences humaines	7,9	39,3	14,7	14,3	9,3	14,4	100,0	8,7	9 278
Total arts, lettres, langues, SHS	8,4	27,9	15,1	17,6	12,7	18,2	100,0	11,2	448 299
Sciences fondamentales et applications	9,7	35,9	16,2	14,7	12,1	11,4	100,0	8,5	195 995
Sciences de la nature et de la vie	10,5	33,0	15,8	15,9	12,6	12,3	100,0	7,5	84 033
Plurisciences	8,2	45,3	12,8	14,7	9,0	10,1	100,0	7,2	32 111
Total sciences	9,7	36,1	15,7	15,0	11,9	11,5	100,0	8,1	312 139
Staps	9,6	28,8	17,7	19,4	14,6	9,9	100,0	4,2	53 052
Total disciplines générales	9,7	31,7	14,7	16,4	12,4	15,0	100,0	9,5	1 191 206
Médecine-odontologie	9,1	51,4	12,5	8,7	5,6	12,8	100,0	21,7	133 951
Pharmacie	10,9	48,4	12,0	9,8	7,5	11,3	100,0	7,3	21 927
Plurisanté	10,2	41,4	14,4	14,8	9,8	9,3	100,0	3,8	54 904
Total disciplines de santé	9,6	48,1	13,0	10,6	7,0	11,6	100,0	15,5	210 782
Total	9,7	34,1	14,4	15,6	11,7	14,6	100,0	10,4	1 401 988

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

- Ensemble des formations universitaires, y compris les préparations au DUT et les formations d'ingénieurs universitaires.
- Hors valeur manquante.

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2017-2018, en %.

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,4	1,9	1,7	1,5	2,0	1,8	1,5	1,7	1,6	1,5	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,2	8,2	8,2	7,5	7,8	7,7	6,3	6,3	6,3	8,0	8,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	33,4	29,2	31,1	41,5	38,5	39,6	41,5	40,6	41,0	36,0	32,6
Professions intermédiaires	15,3	14,9	15,1	13,5	13,2	13,3	11,0	10,7	10,8	14,6	14,2
Employés	16,9	18,1	17,6	11,6	12,4	12,1	8,5	8,2	8,4	15,1	16,0
Ouvriers	12,4	13,6	13,1	8,8	9,4	9,2	6,6	6,3	6,5	11,2	12,0
Retraités, inactifs	12,3	14,1	13,3	15,6	16,7	16,3	24,7	26,2	25,4	13,7	15,2
Ensemble (1)	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Proportion de valeurs manquantes	7,6	8,1	7,9	13,5	15,5	14,7	16,2	15,5	15,8	9,7	10,9
Effectifs	393 849	499 182	893 031	186 032	288 879	474 911	17 624	16 422	34 046	597 505	804 483

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

- Hors valeur manquante.

DÉFINITIONS

En 2017, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère est de 343 400 (1). À dispositif équivalent (voir 6.1), les étudiants étrangers sont 4,5% de plus que l'an dernier. Leur part dans l'enseignement supérieur augmente encore légèrement et atteint 12,8%. Par rapport à 2016, les effectifs d'étudiants de nationalité étrangère ont augmenté dans toutes les formations, excepté en DUT (-1,6%) et dans les formations d'ingénieurs universitaires (-3,0%). La part d'étudiants étrangers dans les universités reste stable en DUT, elle diminue dans les écoles d'ingénieurs internes ou externes aux universités (respectivement -0,6 et -0,4 point) et augmente pour les autres formations (notamment une hausse de 0,4 point dans les autres filières universitaires, de 0,5 point en STS et de 0,5 point dans les écoles de commerce).

Le nombre d'étudiants de nationalité étrangère en France métropolitaine et dans les DOM a quasiment doublé entre 2000 et 2017. Les années de plus forte hausse sont celles du début des années 2000 (52,2% entre 2000 et 2005), années de mise en place progressive d'un système d'information avec données fines. De 2012 à 2017, le nombre d'étudiants de nationalité étrangère a augmenté de 18,7%.

C'est dans les écoles de commerce et les formations d'ingénieurs universitaires que la proportion d'étudiants de nationalité étrangère est la plus forte. Elle est en revanche faible (entre 3,8% et 5,6%) en CPGE, en STS et en DUT.

En 2017, les universités accueillent 70,0% des étudiants de nationalité étrangère; ceux-ci y représentent 14,6% des inscrits. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 11,6% des inscriptions en cursus licence (+0,7 point), 17,3% en cursus master et 41,2% en cursus doctorat (2). La part de non-bacheliers parmi les étudiants de nationalité étrangère augmente selon le même schéma : elle est de 65,7% pour le cursus licence, 83,1% en cursus master et 92,0% en cursus doctorat.

À l'université, près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (18,6%), un sur deux est originaire d'Afrique (49,9%) et un sur cinq (18,6%) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'études de la formation à l'université. Ainsi, les étudiants originaires d'Asie sont surreprésentés en cursus doctorat, où ils constituent 29,8% des étudiants étrangers tandis que 55,2% des étudiants de nationalité étrangère en cursus master sont originaires d'Afrique.

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Au sein d'un même établissement, seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.6.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT Voir « Définitions » en 6.4.

ÉTUDIANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE - Sont pris en compte dans les différentes enquêtes les étudiants se déclarant de nationalité étrangère. Cela inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat pour l'université uniquement.

NON-BACHELIERS - Les étudiants de nationalité étrangère non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 16.09, 16.03.

1 Évolution du nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits dans l'enseignement supérieur

	1990 1991	2000 2001	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017 (5)	2017 2018 (p)	2017 2018 (6)
Universités	131 901	137 559	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	225 366	231 120	240 252	14,6
<i>dont : préparation DUT</i>	<i>3 058</i>	<i>5 219</i>	<i>7 424</i>	<i>7 507</i>	<i>6 752</i>	<i>6 537</i>	<i>6 441</i>	<i>6 471</i>	<i>6 602</i>	<i>6 499</i>	<i>5,6</i>
<i>formations d'ingénieurs (1)</i>	<i>490</i>	<i>1 201</i>	<i>2 983</i>	<i>3 557</i>	<i>3 775</i>	<i>4 130</i>	<i>4 376</i>	<i>4 625</i>	<i>4 784</i>	<i>4 639</i>	<i>15,5</i>
Formations d'ingénieurs hors université (1)	2 259	4 272	13 081	12 315	13 887	14 391	14 739	14 964	15 980	16 302	12,6
Écoles de commerce, gestion et vente	2 519	6 273	17 164	18 239	19 601	21 833	21 892	21 524	26 618	31 029	17,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	5 328	5 303	8 103	7 786	8 128	8 360	8 442	8 505	8 300	11 191	11,5
STS et assimilés	5 969	8 280	5 831	5 659	6 313	7 004	8 232	9 346	10 160	11 188	4,4
CPGE	1 310	2 166	3 176	3 097	3 114	3 090	3 246	3 345	3 188	3 264	3,8
Autres écoles et formations (3) (4)	11 862	10 704	19 226	21 570	22 176	22 480	24 723	26 639	28 727	30 160	10,1
Ensemble	161 148	174 557	284 945	288 605	289 274	295 084	299 717	309 689	324 093	343 386	12,8
En % du nombre total d'étudiants	9,4	8,1	12,3	12,3	12,1	12,1	12,1	12,1	12,4	12,8	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
- Données 2016 reconduites en 2017 pour les formations paramédicales et sociales.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- Données rectifiées par rapport à celles publiées lors de l'édition précédente pour tenir compte des données 2016 définitives (paramédical, social).
- En % du nombre total d'étudiants.

© SIES

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par cursus en 2017-2018

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)	Total	Part des non-bacheliers (%)
Union européenne (UE)	23 165	56,7	16 758	77,2	4 865	90,8	44 788	68,1
Europe hors UE	5 618	55,8	3 696	79,1	1 036	90,8	10 350	67,6
Afrique	57 370	64,6	54 729	83,2	7 883	90,0	119 982	74,7
Amérique	9 091	70,1	7 851	86,7	2 906	93,7	19 848	80,1
Asie	21 697	78,9	15 980	88,2	7 107	94,6	44 784	84,7
Océanie	207	82,1	142	87,3	38	84,2	387	84,2
Non renseignés	67	62,7	31	54,8	15	93,3	113	64,6
Ensemble	117 215	65,7	99 187	83,1	23 850	92,0	240 252	75,5
En % du nombre d'étudiants	11,6		17,3		41,2		14,6	

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

© SIES

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Voir « Définitions » en 6.1.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.6.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Pour les filières autres que l'université, voir « Définitions » en 6.1.

En 2017-2018, dans l'enseignement supérieur français, à dispositif équivalent (voir 6.1), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain : 24 % d'entre eux viennent du Maghreb et 21 % du reste de l'Afrique. 22 % sont issus d'Europe, dont 18 % de l'Union européenne. Enfin, 21 % sont originaires d'Asie ou d'Océanie et 9 % du continent américain (1).

Les étudiants marocains demeurent les étudiants étrangers les plus représentés en France en 2017 (39 900 étudiants), devant les étudiants algériens (30 500) et chinois (30 100) (2). À dispositif équivalent, les étudiants camerounais et vietnamiens sont à nouveau moins nombreux cette année. En revanche, en 2017, les hausses ont été particulièrement élevées pour les Algériens (+16,2 %) et les Sénégalais (+15,0 %).

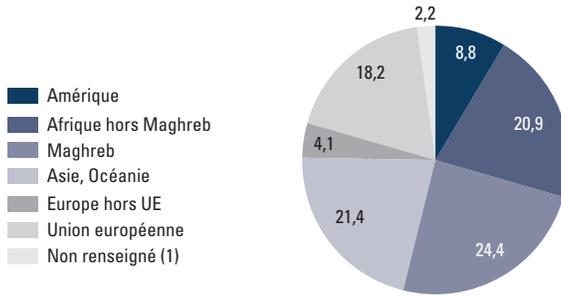
L'université (y compris DUT et formations d'ingénieurs) est le lieu de formation privilégié des étudiants étrangers (70 % d'entre eux y étudient, -1 point par rapport à 2016-2017). Leur part augmente d'un point en écoles de commerce, gestion, vente et en écoles artistiques, d'architecture et de journalisme.

Les étudiants marocains sont en proportion moins nombreux à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs, que l'ensemble des étudiants étrangers (61 % contre 67 %). Ils sont en revanche plus présents en formations d'ingénieurs, universitaires ou non (14 % contre 6 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère), en CPGE (3 % contre 1 %). Les étudiants chinois vont également moins souvent à l'université (49 %) que l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère, mais plus fréquemment en formations d'ingénieurs (11 %) et dans les écoles de commerce, gestion et vente (22 %, contre 9 % pour l'ensemble des étudiants de nationalité étrangère). Les étudiants algériens étudient en très large majorité dans les universités (87 %).

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité en 2017-2018, en %.



► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

© SIES

1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère par filière de formation en 2017-2018, en %.

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	67	1	€	3	€	€
Italie	68	1	€	3	2	€
Autres Union européenne (UE)	70	2	€	3	4	€
Europe hors UE	70	2	€	2	4	€
Maroc	61	2	4	10	2	3
Algérie	87	€	€	€	2	€
Tunisie	68	1	2	7	2	1
Autres Maghreb	80	€	1	4	2	2
Sénégal	71	5	3	6	3	1
Cameroun	58	2	3	8	4	1
Autres Afrique (1)	74	3	1	2	6	€
Liban	68	€	2	6	€	€
Autres Moyen-Orient	76	2	€	1	4	€
Chine	49	2	2	9	€	€
Vietnam	71	2	€	6	1	€
Autres Asie	56	2	€	2	3	€
Amérique du Sud	65	1	2	10	2	€
Amérique du Nord	54	€	€	1	€	€
Antilles - Amérique centrale	70	1	€	3	5	€
Océanie	45	€	€	1	€	€
Non renseigné (2)	3	€	€	9	23	€
Total	67	2	1	5	3	1

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs	Évolution à dispositif équivalent (%) 2017/2016
Allemagne	13	2	11	100	8 459	0,0
Italie	12	3	10	100	13 341	8,0
Autres Union européenne (UE)	7	4	9	100	41 335	1,4
Europe hors UE	8	5	8	100	14 284	0,8
Maroc	10	2	6	100	39 855	3,9
Algérie	2	1	4	100	30 521	16,2
Tunisie	6	2	10	100	12 842	2,7
Autres Maghreb	5	€	5	100	1 734	0,6
Sénégal	6	€	5	100	10 974	15,0
Cameroun	12	€	10	100	6 878	-2,6
Autres Afrique (1)	6	1	6	100	52 097	6,6
Liban	8	3	12	100	5 665	3,8
Autres Moyen-Orient	4	3	8	100	13 259	6,0
Chine	22	6	8	100	30 071	1,4
Vietnam	6	3	10	100	5 589	-2,9
Autres Asie	14	9	13	100	21 250	6,0
Amérique du Sud	6	4	10	100	15 100	1,8
Amérique du Nord	11	5	27	100	8 301	0,7
Antilles - Amérique centrale	6	3	10	100	7 063	7,0
Océanie	39	4	9	100	847	3,3
Non renseigné (2)	10	11	44	100	3 921	-32,5
Total	9	3	9	100	343 386	4,2

► **Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.**

© SIES

1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».

2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère en charge de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.

3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

DÉFINITIONS

EN 2017-2018, 240 300 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, effectifs en nette hausse par rapport à l'année précédente (+4,0%) (1). Les effectifs universitaires étant par ailleurs en hausse, la part des étudiants étrangers n'augmente que légèrement (14,6%, +0,4 point par rapport à 2016-2017).

Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat représentent 75,5% de l'ensemble des étudiants étrangers (2).

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux (49,9%, +1,5 point par rapport à 2016-2017). Les étudiants étrangers des autres continents sont également plus nombreux mais un peu moins représentés qu'en 2016-2017 : les étudiants européens représentent 23,0% des étudiants étrangers (-0,7 point), suivis des étudiants asiatiques (18,6%, -0,5 point), les étudiants américains constituant 8,3% (-0,2 point) des étudiants étrangers.

Les étudiants algériens sont cette année les plus nombreux (27 100), devant les étudiants marocains (26 700) et les étudiants chinois (16 100). Le nombre d'étudiants algériens est donc de nouveau en forte hausse cette année (+16,6% par rapport à 2016-2017), tout comme, de façon plus modérée, celui des étudiants marocains (+4,0%). En revanche, le nombre d'étudiants chinois stagne (-0,6%). L'augmentation proportionnelle la plus forte est celle des étudiants arméniens (+17,4%).

Parmi les étudiants européens, les étudiants italiens sont les plus représentés (9 300 soit 16,8% des Européens), suivis des étudiants allemands (5 800 soit 10,6%), espagnols (5 400 soit 9,7%), portugais (4 000 soit 7,2%) et russes (3 900 soit 7,1%). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. 60 200 étudiants étrangers (soit 25,0% des étudiants étrangers) sont originaires d'un État actuellement engagé dans le processus de Bologne (voir « Définitions »).

Les étudiants étrangers tous continents confondus se dirigent principalement vers les disciplines littéraires (31,3%) avant les disciplines scientifiques (29,1%) et les disciplines économiques (17,8%).

Les étudiants africains se dirigent davantage que les autres vers les disciplines scientifiques (35,5%) ou économiques (20,7%), en revanche ils choisissent moins que les autres les voies littéraires (21,0%). Parmi les étudiants africains, 74,7% sont des non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires (54,1%, -0,2 point) parmi les étudiants venant de tous les continents excepté de l'Afrique où elles ne représentent que 45,9% (+0,2 point) des étudiants. À l'opposé, les étudiantes représentent près des deux tiers des étudiants européens (66,1%).

POPULATION CONCERNÉE - Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

UNIVERSITÉS - Les données et les évolutions portent sur l'ensemble des universités (65 universités) ainsi que sur l'université de Lorraine, le CUFR de Mayotte (depuis 2012), l'institut national universitaire d'Albi et les Comues « Université Bourgogne Franche-Comté », « Université Paris Lumières », « Université de recherche Paris-Sciences-et-Lettres », « Université Côte d'Azur », « Université Grenoble Alpes », « Université Paris-Est », « Université Paris-Saclay », « Lille Nord de France » et « Languedoc-Roussillon Université ». Voir fiche 6.6.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE - Il a pour un de ses principaux objectifs de faciliter la mobilité des étudiants (et enseignants) entre les pays participants. Suivant ses recommandations l'ensemble des universités de France offre depuis la rentrée 2007 des formations LMD (licence-master-doctorat). Cette réforme a ainsi permis une harmonisation de la structure des études supérieures en Europe et une plus grande lisibilité des formations des différents pays européens pour l'ensemble de leurs étudiants. En outre, les enseignements ont été semestrialisés et sont sanctionnés par des crédits reconnus dans les différents pays européens (les ECTS "European Credits Transfer System").

NON-BACHELIER - Les étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 18.04 ; 17.12 ; 16.13.

1 Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
Effectifs	128 141	131 901	126 366	137 505	209 523	218 364	219 939	216 055	217 926	218 443	225 366	231 120	240 252
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	83 987	158 689	173 761	173 987	169 078	169 329	168 201	171 545	174 911	181 432
Variation annuelle (%)						1,9	(1) 0,4	-1,8	0,9	0,2	3,2	2,6	4,0
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,8	14,7	15,2	15,1	14,8	14,5	14,3	14,1	14,2	14,6

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en ajoutant aux effectifs 2010-2011 les étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine. (Voir « Définitions »).

© SIES

2 Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par pays de nationalité et par discipline en 2016-2017

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des non-bacheliers (%)
Europe	7 854	6 704	23 959	9 892	5 425	1 254	55 138	23,0	66,1	68,0
Union européenne	6 432	4 916	19 742	7 903	4 788	967	44 788	18,6	65,6	68,1
dont : Italie	1 004	756	4 676	1 794	903	145	9 287	3,9	65,8	76,2
Allemagne	1 044	756	2 703	826	394	115	5 849	2,4	68,8	80,2
Espagne	531	477	2 586	1 213	465	86	5 364	2,2	63,3	71,6
Portugal	455	581	1 596	779	314	231	3 957	1,6	64,0	22,8
Roumanie	690	376	857	385	1 034	50	3 392	1,4	72,2	74,2
Belgique	428	344	1 191	628	608	91	3 295	1,4	57,1	56,2
Royaume-Uni	349	182	1 807	442	165	100	3 045	1,3	61,8	48,7
Grèce	388	179	765	447	120	7	1 906	0,8	65,7	88,0
Pologne	272	178	749	290	112	46	1 649	0,7	74,3	64,6
Luxembourg	337	264	407	160	254	12	1 434	0,6	56,2	85,7
Bulgarie	248	182	397	143	96	12	1 078	0,4	70,9	78,7
Europe hors Union européenne	1 422	1 788	4 217	1 989	637	287	10 350	4,3	68,3	67,6
dont Russie	485	757	1 781	651	175	63	3 913	1,6	72,5	71,6
Afrique	14 237	24 810	25 223	42 553	9 557	3 600	119 982	49,9	45,9	74,7
dont : Algérie	1 383	3 406	7 692	11 497	2 846	262	27 086	11,3	48,2	78,9
Maroc	1 643	7 648	3 479	11 008	1 968	959	26 705	11,1	45,9	75,3
Tunisie	581	1 234	1 898	3 955	1 394	138	9 200	3,8	58,1	79,0
Sénégal	1 411	1 411	1 889	3 109	215	589	8 624	3,6	38,0	83,6
Côte d'Ivoire	1 662	1 635	1 062	1 211	275	101	5 946	2,5	45,4	71,0
Cameroun	649	833	804	1 464	471	153	4 374	1,8	49,6	66,2
Guinée	692	1 011	540	1 190	172	83	3 688	1,5	24,4	82,8
Congo	739	722	665	1 005	240	243	3 614	1,5	44,1	60,8
Gabon	654	665	797	863	78	361	3 418	1,4	52,3	76,9
Madagascar	335	914	684	972	293	132	3 330	1,4	58,9	46,2
Mali	437	622	508	676	167	49	2 459	1,0	31,6	80,0
Bénin	451	713	462	555	217	56	2 454	1,0	39,0	85,4
Comores	326	424	813	555	60	34	2 212	0,9	51,8	52,0
Asie	3 233	8 781	15 607	13 327	2 479	1 330	44 784	18,6	58,6	84,7
dont : Chine	360	3 654	6 239	5 008	182	630	16 074	6,7	64,4	93,1
Vietnam	137	1 425	850	1 410	190	98	4 111	1,7	58,5	89,5
Liban	243	455	532	2 115	636	11	3 992	1,7	51,8	77,9
Turquie	588	438	1 085	443	152	101	2 808	1,2	63,4	57,9
Syrie	153	198	865	457	324	32	2 029	0,8	41,2	87,3
Corée du Sud	105	170	1 329	175	66	11	1 863	0,8	73,8	86,4
Arménie	400	740	244	106	59	36	1 585	0,7	66,9	71,0
Iran	132	123	720	469	86	4	1 534	0,6	56,0	87,2
Inde	24	159	314	846	27	17	1 387	0,6	37,6	87,3
Amérique	2 208	2 487	10 122	4 025	688	313	19 848	8,3	59,8	80,1
dont : Brésil	458	360	1 683	721	99	32	3 354	1,4	61,2	85,3
États-Unis	345	255	2 200	346	74	12	2 335	1,3	67,9	90,0
Colombie	330	362	1 766	559	52	19	3 088	1,3	59,8	84,3
Mexique	170	288	916	605	52	14	2 046	0,9	58,6	88,4
Haïti	312	458	702	323	96	52	1 943	0,8	46,3	55,7
Canada	191	138	568	229	127	14	1 267	0,5	65,1	81,1
Océanie	43	24	241	63	14	2	387	0,2	65,4	84,2
Apatrides ou non-déclarés	19	17	44	23	10	113	113	0,0	53,1	64,6
Ensemble	27 594	42 823	75 196	69 883	18 173	6 499	240 252	100,0	54,1	75,5
Proportion d'étrangers (%)	13,4	21,7	14,7	18,3	7,9	5,6	14,6			

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

En 2017, hors double inscription université-CPGE (hors CPGE), 61,8 % des bacheliers généraux poursuivent leurs études à l'université, ce chiffre est en baisse de 0,5 point par rapport à 2016. Les femmes poursuivent plus que les hommes dans cette filière (63,8 % contre 59,2 %).

Pour les bacheliers généraux, l'université demeure la filière de poursuite d'études la plus fréquente. Alors que le taux d'inscription à l'université a diminué continûment de 2000 à 2008, il s'est stabilisé au cours des quatre années suivantes pour ensuite croître légèrement entre 2012 et 2016 et perdre 0,5 point en 2017 (hors CPGE). En ce qui concerne les formations sélectives (IUT, STS et CPGE), les taux d'inscription sont en légère baisse en 2017. Les hommes poursuivent en particulier plus que les femmes en CPGE (15,2 % contre 9,9 %).

Les bacheliers scientifiques se distinguent par une orientation davantage tournée vers les études de santé (19,3 % en 2017), les classes préparatoires (17,4 %) et les disciplines scientifiques à l'université (29,0 % y compris Staps). Le taux d'inscription des bacheliers S à l'université s'élève (hors double inscription) à 60,5 % en 2017, ce qui représente une baisse de 0,6 point par rapport à 2016. 5,6 % poursuivent en écoles d'ingénieries non universitaires (7,6 % pour les hommes). Dans cette série de baccalauréat, 27,7 % des femmes de cette série s'inscrivent en Paces et 20,4 % des hommes poursuivent en CPGE.

Les bacheliers ES poursuivent majoritairement à l'université (hors IUT), notamment dans les disciplines « droit, économie, AES » et « lettres, sciences humaines », pour lesquelles les taux d'inscription sont stables entre 2015 et 2017. Dans les filières sélectives, les taux d'inscription sont également stables sauf en IUT (-0,3 point). En revanche, celui se rapportant aux écoles de commerce, gestion, vente et formations comptables regagne 0,5 point en 2017, après une stagnation en 2016.

Les bacheliers L s'inscrivent majoritairement dans les disciplines littéraires de l'université (50,8 % hors CPGE) et dans une moindre mesure en droit, économie et AES (13,3 %). Le taux d'inscription de ces bacheliers à l'université est en diminution constante depuis 2015. Sur la même période, la tendance amorcée dans les filières courtes se confirme également, les taux d'inscription continuant de stagner ou de baisser cette année. L'écart entre les deux sexes apparaît nettement dans les formations autres, les hommes y étant plus nombreux à s'y inscrire : 10,6 % s'inscrivent dans ces écoles contre 7,2 % des femmes.

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées tiennent compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage) pour l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS à partir de 2008. Par contre, les bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger ne sont pas pris en compte.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Ces taux ont été calculés depuis 2013 hors doubles inscriptions (CPGE/licence) pour évaluer la montée en charge de celles-ci depuis la loi 2013 et sont notés hors CPGE dans les tableaux.

DOUBLES INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ ET EN CPGE - Par l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013, le législateur a imposé une double obligation : d'une part à tous les lycées publics dispensant des formations d'enseignement supérieur de conclure une convention avec un ou plusieurs EPSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel), dont un au moins de la même académie ; d'autre part aux étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de s'inscrire au lycée et en EPSCP. Les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant, leur caractère désormais obligatoire se traduit par une augmentation progressive des inscriptions à l'université. Cette année, les taux d'inscriptions ont été calculés hors double inscription, noté « hors CPGE » dans les tableaux.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

SOURCES

MESRI-SIES et MEN-DEPP

- Systèmes d'information Scolarité, SISE et SIFA.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés, des écoles de formation sanitaire et sociale et des écoles d'enseignement supérieur artistique.
- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

AVERTISSEMENT

La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA, Système d'information des formations d'apprentis) ne distingue pas le détail des séries du baccalauréat et ne permet donc pas de fournir les taux d'inscriptions en apprentissage à ce niveau de détail.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers généraux

		2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016 (8)	2017	Hommes 2017	Femmes 2017
Ensemble tous bacs	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	415 306	415 419	431 695	461 782	473 557	495 069	505 000	515 070	249 800	265 270
	Inscriptions des nouveaux bacheliers hors CPGE (2)				450 674	461 317	469 324	475 300	483 963	232 723	251 240
	Ensemble supérieur	80,4	82,0	81,2	78,3	75,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				76,5	73,7	75,8	75,0	75,2	75,1	75,2
	Université	47,9	47,8	43,3	42,6	41,3	45,1	45,4	45,2	41,9	48,3
	Université hors CPGE (2)				40,7	39,3	40,9	40,7	40,4	36,4	44,1
	<i>dont préparation DUT</i>	<i>8,7</i>	<i>8,7</i>	<i>8,3</i>	<i>7,8</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>	<i>7,4</i>	<i>7,4</i>	<i>9,3</i>	<i>5,7</i>
	CPGE	6,9	7,4	7,3	6,9	6,8	6,9	6,8	6,8	7,7	5,9
	STS (3)	19,6	19,3	22,7	21,2	20,7	20,7	20,3	20,7	23,6	18,1
	<i>dont voie scolaire</i>	<i>19,6</i>	<i>19,3</i>	<i>19,5</i>	<i>18,2</i>	<i>17,8</i>	<i>17,5</i>	<i>17,1</i>	<i>17,6</i>	<i>19,1</i>	<i>16,2</i>
Autres formations	6,0	7,5	7,9	7,6	7,0	7,3	7,2	7,3	7,4	7,1	
Bac général	Ensemble supérieur	103,7	103,8	100,8	98,9	99,4	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				95,3	95,4	95,2	94,4	93,5	95,6	91,9
	Université	73,0	71,7	65,5	65,2	65,8	70,1	70,9	70,6	70,3	70,9
	Université hors CPGE (2)				61,6	61,8	62,2	62,3	61,8	59,2	63,8
	<i>dont préparation DUT</i>	<i>11,2</i>	<i>10,4</i>	<i>10,7</i>	<i>10,2</i>	<i>10,1</i>	<i>9,8</i>	<i>9,7</i>	<i>9,6</i>	<i>12,9</i>	<i>7,0</i>
	CPGE	12,6	13,3	13,2	12,5	13,1	12,7	12,4	12,2	15,2	9,9
	STS	9,0	7,7	9,8	9,0	8,8	8,5	8,3	8,2	8,1	8,3
	<i>dont voie scolaire</i>	<i>9,0</i>	<i>7,7</i>	<i>8,9</i>	<i>8,1</i>	<i>8,0</i>	<i>7,7</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>	<i>7,2</i>	<i>7,6</i>
	Autres formations	9,1	11,1	12,3	12,2	11,7	11,8	11,5	11,3	13,1	9,9
	Bac S	Ensemble supérieur	107,8	108,2	103,2	101,7	101,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble supérieur hors CPGE (2)					97,6	97,2	97,1	96,3	95,4	96,7	93,9
Université		71,7	70,9	64,5	64,8	64,9	71,8	72,8	72,7	72,0	73,4
Université hors CPGE (2)					60,6	60,5	61,1	61,1	60,5	57,2	64,2
<i>dont : disciplines scientifiques (y c. Staps)</i>		<i>29,5</i>	<i>21,9</i>	<i>16,7</i>	<i>19,8</i>	<i>20,9</i>	<i>27,6</i>	<i>28,8</i>	<i>29,0</i>	<i>35,2</i>	<i>22,1</i>
<i>disciplines scientifiques hors CPGE (2)</i>					<i>16,9</i>	<i>17,7</i>	<i>18,8</i>	<i>19,3</i>	<i>19,0</i>	<i>22,7</i>	<i>15,6</i>
<i>PACES</i>		<i>12,3</i>	<i>20,6</i>	<i>21,0</i>	<i>21,6</i>	<i>20,8</i>	<i>20,2</i>	<i>19,5</i>	<i>19,3</i>	<i>11,7</i>	<i>27,7</i>
<i>dont préparation DUT</i>		<i>14,6</i>	<i>13,2</i>	<i>12,5</i>	<i>11,8</i>	<i>11,6</i>	<i>11,3</i>	<i>11,2</i>	<i>11,2</i>	<i>15,1</i>	<i>6,8</i>
<i>dont DUT production</i>		<i>10,1</i>	<i>8,6</i>	<i>8,2</i>	<i>7,7</i>	<i>7,7</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>	<i>7,5</i>	<i>10,4</i>	<i>4,2</i>
CPGE		19,1	20,0	19,3	18,1	18,7	18,1	17,6	17,4	20,4	14,1
<i>dont CPGE sciences</i>	<i>15,2</i>	<i>15,8</i>	<i>15,2</i>	<i>14,4</i>	<i>14,7</i>	<i>14,3</i>	<i>13,8</i>	<i>13,7</i>	<i>17,3</i>	<i>9,7</i>	
STS voie scolaire (4)	7,0	5,9	6,8	6,0	5,8	5,7	5,7	5,6	5,7	5,5	
<i>dont STS production (4)</i>	<i>3,6</i>	<i>2,9</i>	<i>3,4</i>	<i>3,2</i>	<i>2,9</i>	<i>2,8</i>	<i>2,7</i>	<i>2,6</i>	<i>3,0</i>	<i>2,2</i>	
Autres formations	10,1	11,4	12,6	12,9	12,2	12,2	12,0	11,8	13,4	10,1	
<i>dont écoles d'ingénieurs non universitaires (6)</i>	<i>4,0</i>	<i>3,8</i>	<i>4,7</i>	<i>5,2</i>	<i>5,3</i>	<i>5,1</i>	<i>5,4</i>	<i>5,6</i>	<i>7,6</i>	<i>3,3</i>	
Bac ES	Ensemble supérieur	98,1	97,6	95,0	92,7	93,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				90,4	90,5	91,5	90,2	89,6	90,7	88,9
	Université	72,7	70,2	64,4	63,2	63,9	65,4	66,0	65,9	65,6	66,0
	Université hors CPGE (2)				60,9	61,2	61,7	61,7	61,4	61,5	61,3
	<i>dont : droit, économie, AES</i>	<i>32,8</i>	<i>29,2</i>	<i>29,0</i>	<i>28,8</i>	<i>28,6</i>	<i>29,8</i>	<i>30,2</i>	<i>30,6</i>	<i>31,5</i>	<i>30,0</i>
	<i>droit, économie, AES hors CPGE (2)</i>				<i>27,3</i>	<i>26,9</i>	<i>27,5</i>	<i>27,3</i>	<i>27,6</i>	<i>28,5</i>	<i>26,9</i>
	<i>disciplines littéraires</i>	<i>23,8</i>	<i>25,6</i>	<i>19,3</i>	<i>17,3</i>	<i>18,1</i>	<i>18,7</i>	<i>19,0</i>	<i>19,0</i>	<i>14,6</i>	<i>21,8</i>
	<i>disciplines littéraires hors CPGE (2)</i>				<i>16,4</i>	<i>17,1</i>	<i>17,5</i>	<i>17,8</i>	<i>17,6</i>	<i>13,6</i>	<i>20,3</i>
	<i>dont préparation DUT</i>	<i>12,2</i>	<i>11,2</i>	<i>12,1</i>	<i>11,7</i>	<i>11,7</i>	<i>11,1</i>	<i>11,0</i>	<i>10,7</i>	<i>10,9</i>	<i>10,5</i>
	<i>dont DUT services</i>	<i>12,1</i>	<i>11,1</i>	<i>11,9</i>	<i>11,4</i>	<i>11,4</i>	<i>10,8</i>	<i>10,8</i>	<i>10,4</i>	<i>10,4</i>	<i>10,4</i>
CPGE	5,4	5,9	6,1	6,2	6,3	6,2	6,0	5,9	5,7	6,0	
<i>dont CPGE économiques</i>	<i>4,3</i>	<i>4,2</i>	<i>4,4</i>	<i>4,6</i>	<i>4,7</i>	<i>4,6</i>	<i>4,4</i>	<i>4,3</i>	<i>4,4</i>	<i>4,2</i>	
STS voie scolaire (4)	11,5	9,9	11,4	10,6	10,6	10,9	10,2	10,2	10,3	10,2	
<i>dont STS services (5)</i>	<i>10,9</i>	<i>9,3</i>	<i>10,3</i>	<i>9,6</i>	<i>9,6</i>	<i>9,8</i>	<i>9,2</i>	<i>9,3</i>	<i>9,3</i>	<i>9,3</i>	
Autres formations	8,5	11,6	13,1	12,7	12,3	12,7	12,3	12,1	13,2	11,3	
<i>dont écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité (7)</i>	<i>4,9</i>	<i>5,3</i>	<i>5,2</i>	<i>6,5</i>	<i>5,9</i>	<i>6,0</i>	<i>6,5</i>	<i>8,0</i>	<i>5,5</i>	<i>5,5</i>	
Bac L	Ensemble supérieur	101,6	102,4	98,4	96,8	99,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				92,4	94,3	92,2	90,9	89,9	93,4	89,1
	Université	76,5	76,8	70,5	70,5	72,5	74,1	74,1	73,3	73,4	73,3
	Université hors CPGE (2)				66,1	67,7	67,9	67,4	66,8	67,4	66,7
	<i>dont : droit, économie, AES</i>	<i>12,5</i>	<i>12,1</i>	<i>13,8</i>	<i>14,4</i>	<i>14,1</i>	<i>13,8</i>	<i>13,2</i>	<i>13,3</i>	<i>12,9</i>	<i>13,5</i>
	<i>disciplines littéraires</i>	<i>60,3</i>	<i>61,7</i>	<i>53,3</i>	<i>52,8</i>	<i>55,1</i>	<i>57,1</i>	<i>57,7</i>	<i>57,0</i>	<i>56,5</i>	<i>57,2</i>
	<i>disciplines littéraires hors CPGE (2)</i>				<i>48,5</i>	<i>50,4</i>	<i>51,1</i>	<i>51,3</i>	<i>50,8</i>	<i>50,7</i>	<i>50,8</i>
	<i>dont préparation DUT</i>	<i>2,2</i>	<i>1,8</i>	<i>2,2</i>	<i>2,1</i>	<i>2,0</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>
	CPGE	6,9	7,4	7,8	7,6	7,9	7,7	7,7	7,4	7,2	7,4
	<i>dont CPGE lettres</i>	<i>6,7</i>	<i>7,3</i>	<i>7,7</i>	<i>7,5</i>	<i>7,7</i>	<i>7,4</i>	<i>7,3</i>	<i>6,9</i>	<i>6,7</i>	<i>7,0</i>
STS voie scolaire (4)	10,5	9,0	10,5	9,8	10,0	7,9	7,9	7,9	8,3	7,9	
<i>dont STS services (4)</i>	<i>9,3</i>	<i>7,4</i>	<i>7,4</i>	<i>6,5</i>	<i>6,2</i>	<i>5,8</i>	<i>5,3</i>	<i>5,1</i>	<i>4,2</i>	<i>5,3</i>	
Autres formations	7,6	9,1	9,6	8,9	8,7	8,7	8,0	7,8	10,6	7,2	
<i>dont écoles supérieures artistiques et culturelles</i>	<i>3,1</i>	<i>3,6</i>	<i>4,2</i>	<i>3,7</i>	<i>3,7</i>	<i>3,5</i>	<i>3,0</i>	<i>2,6</i>	<i>3,4</i>	<i>2,4</i>	

► Champ : France métropolitaine + DOM.

1. Voir « Définitions ».

2. Taux d'inscription hors double inscription CPGE.

3. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leurs études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.

4. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

5. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.

À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.

6. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

7. En 2000, les nouveaux bacheliers des écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité et des écoles d'architecture ne sont pas différenciés des autres formations. Ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

8. Mise à jour avec SIFA 2016 et les fichiers sanitaires et sociaux 2016.

© SIES

DÉFINITIONS

HORS DOUBLE INSCRIPTION UNIVERSITÉ-CPGE (HORS CPGE), le taux de poursuite global des bacheliers technologiques baisse en 2017 de 1,6 point et se situe à 78,1 % en France métropolitaine et dans les DOM. Cette baisse est principalement due à l'université (-1,2 point hors CPGE).

Les filières professionnelles courtes, en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques (40,4% en 2017). Le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS (y compris en apprentissage) avait fortement baissé entre 2010 et 2014 (-5,8 points) en raison d'une ouverture accrue aux bacheliers professionnels. Ce taux a connu un pic en 2015 pour atteindre 41,5 %, mais est reparti à la baisse depuis : -0,4 point en 2016, puis -0,7 point en 2017. Ce taux varie entre femmes et hommes (37,3% contre 43,3% respectivement). Les préparations au DUT, quant à elles, accueillent 11,6% des bacheliers technologiques, taux quasiment stable depuis 2014. Dans cette filière également, on observe une forte différence entre femmes et hommes (8,4% contre 14,6%).

La deuxième filière de formation la plus fréquente de poursuite d'étude des bacheliers technologiques est l'université (30,5% hors CPGE en 2017), la baisse observée entre 2015 et 2017 est due davantage aux disciplines générales ou de santé qu'aux formations préparant au DUT. Les doubles inscriptions en CPGE sont ici nettement moins fréquentes que pour les bacheliers généraux (de l'ordre de 1%).

Les bacheliers STI2D marquent toujours une préférence pour les filières courtes (STS ou IUT) puisque près de 6 sur 10 s'y dirigent; néanmoins un recul est observé depuis 2015 : -1,4 point en 2016 et -1,9 point en 2017. Le taux de poursuite des bacheliers ST2S en STS (hors apprentissage) est en hausse depuis 2015 (+1,4 point en 2016 et +0,2 point en 2017). De même, les bacheliers STMG enregistrent une hausse en 2017 de leur inscription en STS (+1,2 point).

Le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels est en hausse en 2017 de 1,8 point. La majorité des bacheliers professionnels poursuivant des études en 2017 intègre une classe STS (30,3%), dont 7,3% par la voie de l'apprentissage. Les écarts entre femmes et hommes sont de 6,8 points en faveur de ces derniers (26,6% contre 33,4%). 6,8% des bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université. Seulement 0,4% s'inscrit en préparation au DUT.

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées tiennent compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance (apprentissage) pour l'ensemble des bacheliers poursuivant en STS à partir de 2008. Par contre, les bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger ne sont pas pris en compte.

NOUVEAUX BACHELIERS - Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

TAUX D'INSCRIPTION - Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus, mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Ces taux ont été calculés depuis 2013 hors double inscription (CPGE/licence) pour évaluer la montée en charge de celles-ci depuis la loi 2013 et sont notés hors CPGE dans les tableaux.

DOUBLES INSCRIPTIONS À L'UNIVERSITÉ ET EN CPGE Voir fiche 6.18.

FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Voir « Définitions » en 6.1 et 6.2.

AVERTISSEMENT

La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du baccalauréat et ne permet donc pas de fournir les taux d'inscriptions en apprentissage à ce niveau de détail.

SOURCES

MESRI-SIES et MEN-DEPP

- Systèmes d'information Scolarité, SISE et SIFA.

- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés, des écoles de formation sanitaire et sociale et des écoles d'enseignement supérieur artistique.

- Système d'information Safran du ministère en charge de l'agriculture.

1 Évolution des taux d'inscription (1) dans l'enseignement supérieur : bacheliers technologiques et professionnels

		2000	2005	2010	2013	2014	2015	2016 (8)	2017	Hommes 2017	Femmes 2017
Bac technologique	Ensemble supérieur	77,6	78,6	81,3	77,7	79,2	82,0	80,6	79,1	82,9	75,0
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				77,6	79,1	81,2	79,7	78,1	81,8	74,3
	Université	28,2	28,5	28,6	30,8	31,9	33,4	32,6	31,5	32,7	30,2
	Université hors CPGE (2)				30,7	31,8	32,6	31,7	30,5	31,5	29,5
	dont préparation DUT	9,1	10,4	9,9	11,0	11,4	11,5	11,6	11,6	14,6	8,4
	CPGE	1,0	1,1	1,5	1,7	1,8	2,0	2,0	1,9	2,5	1,2
	STS (3)	44,5	44,0	46,2	39,8	40,4	41,5	41,1	40,4	43,3	37,3
	dont voie scolaire	44,5	44,0	42,7	36,2	36,6	37,3	36,9	36,9	38,9	34,7
	Autres formations	3,9	5,0	5,1	5,4	5,1	5,1	4,9	5,3	4,5	6,3
	Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,4	91,2	89,5	90,8	87,5	87,3	84,8	81,6	80,8
Ensemble supérieur hors CPGE (2)					90,6	87,3	86,2	83,1	79,9	79,2	79,4
Université		23,5	26,7	26,2	36,7	37,0	37,7	37,0	35,8	35,8	36,5
Université hors CPGE (2)					36,5	36,8	36,6	35,3	34,2	34,2	24,8
dont préparation DUT		16,2	18,5	17,6	24,4	24,0	22,5	21,9	21,5	21,8	17,6
dont DUT production		15,1	15,1	14,5	19,3	19,0	17,4	16,7	16,3	16,5	14,0
CPGE		2,1	2,2	2,9	3,8	4,1	4,4	4,0	3,7	3,7	4,2
STS voie scolaire (4)		60,5	59,8	56,6	44,7	41,2	39,5	38,7	37,2	36,9	41,2
dont STS production (5)		57,7	54,6	50,6	39,0	36,2	34,7	33,9	31,8	31,5	35,0
Autres formations		2,3	2,5	3,7	5,6	5,2	5,7	5,1	4,8	4,4	9,2
Bac STL	Ensemble supérieur	78,5	78,7	76,0	78,1	77,2	80,0	78,6	78,5	83,5	75,0
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				77,8	76,9	78,0	76,0	76,2	80,6	73,1
	Université	34,0	34,1	34,7	39,5	39,9	43,0	43,4	41,1	45,5	38,0
	Université hors CPGE (2)				39,2	39,6	40,9	40,8	38,8	42,6	36,1
	dont préparation DUT	13,0	14,4	14,7	14,3	14,0	13,5	14,2	14,0	15,0	13,2
	dont DUT production	12,7	13,9	14,5	13,9	13,7	13,1	13,8	13,6	14,4	13,0
	CPGE	2,5	2,7	2,4	2,7	3,0	3,1	3,0	3,3	4,3	2,6
	STS voie scolaire (4)	39,4	38,5	36,4	33,1	31,6	31,7	29,8	30,5	30,3	30,7
	dont STS production (5)	26,8	24,6	23,5	21,5	20,6	20,4	19,7	19,5	21,4	18,1
	Autres formations	2,6	3,4	2,5	2,8	2,7	2,3	2,4	3,5	3,4	3,6
Bac STMG (ex-STT)	Ensemble supérieur	79,0	80,3	83,2	78,1	81,9	84,1	82,1	81,7	79,4	83,8
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				77,9	81,8	83,4	81,4	81,0	78,6	83,6
	Université	29,2	32,2	31,8	32,9	33,9	34,9	33,8	32,1	31,0	33,1
	Université hors CPGE (2)				32,7	33,7	34,2	33,1	31,4	30,3	33,0
	dont préparation DUT	8,5	9,5	9,5	10,2	11,1	11,3	11,3	11,4	10,4	12,4
	dont DUT services	8,4	9,5	9,4	10,0	10,9	11,1	11,2	11,3	23,6	21,7
	CPGE	0,7	0,9	1,3	1,6	1,6	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6
	STS voie scolaire (4)	42,9	43,6	45,1	39,2	42,4	43,7	42,9	44,1	42,6	45,4
	dont STS services (5)	41,8	43,1	44,0	38,3	40,2	41,5	40,6	41,1	38,3	43,6
	Autres formations	2,7	3,6	4,4	4,4	4,1	3,7	3,6	3,8	4,0	3,6
Bac ST2S (ex-SMS)	Ensemble supérieur	49,4	49,7	46,3	46,4	48,0	51,7	52,6	53,2	58,4	52,5
	Ensemble supérieur hors CPGE (2)				46,3	48,0	51,6	52,6	53,2	58,3	52,4
	Université	25,7	22,8	23,8	24,1	26,9	28,7	28,3	28,6	37,6	27,5
	Université hors CPGE (2)				24,0	26,9	28,6	28,3	28,6	37,5	27,4
	dont préparation DUT	0,5	0,6	1,1	1,3	1,5	1,5	1,7	1,8	1,9	1,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS voie scolaire (4)	11,0	10,3	11,3	12,6	11,7	12,4	13,8	14,0	10,7	14,4
	dont STS services (5)	10,8	10,2	11,1	12,3	11,4	12,1	13,3	13,6	10,0	14,0
	Autres formations	12,7	16,6	11,2	9,7	9,4	10,6	10,5	10,6	10,1	10,7
	Autres bacs technologiques	Ensemble supérieur	78,0	75,0	70,4	68,0	68,4	66,8	66,1	67,4	66,1
Ensemble supérieur hors CPGE (2)					67,9	68,3	66,2	65,7	66,6	65,7	67,4
Université		7,4	8,9	10,9	13,0	13,2	14,9	13,5	14,1	11,2	16,1
Université hors CPGE (2)					12,9	13,1	14,3	13,1	13,3	10,8	15,1
dont préparation DUT		1,0	1,5	2,4	2,2	2,4	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0
CPGE		0,1	0,1	0,0	0,2	0,5	0,6	0,5	0,7	0,3	1,0
STS voie scolaire (4)		66,8	62,3	56,4	51,7	51,8	48,4	49,5	46,3	49,2	44,3
dont STS production (5)		48,4	40,8	34,4	29,9	29,0	28,2	28,7	27,6	32,5	24,0
Autres formations		3,7	3,7	3,1	3,1	2,8	2,9	2,6	6,3	5,4	7,0
Bac professionnel		Ensemble supérieur	17,1	23,0	34,1	38,5	34,4	36,8	36,4	38,2	39,9
	Université	6,9	6,7	7,7	8,6	8,4	8,3	8,0	6,8	5,6	8,4
	dont préparation DUT	0,5	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	STS (3)	9,7	15,7	25,8	29,3	25,4	27,8	27,6	30,3	33,4	26,6
	dont voie scolaire	9,7	15,7	17,6	22,7	19,7	21,1	20,8	23,0	23,5	22,4
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,5	0,7	0,8	1,0	0,9	1,1

► **Champ : France métropolitaine + DOM.**

1. Voir « Définitions ».
2. Taux d'inscription hors double inscription CPGE.
3. Les bacheliers (toutes séries) poursuivant leur études en STS par voie d'apprentissage sont inclus à partir de 2008.
4. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.
5. En 2000-2001, les nouveaux bacheliers inscrits en STS dépendant du ministère en charge de l'agriculture sont comptabilisés en STS production.
6. À partir de 2005-2006 la répartition production/services est connue.
6. Mise à jour avec SIFA 2016 et les fichiers sanitaires et sociaux 2016.

© SIES

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2016, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentaient respectivement 74 %, 15 % et 6 % des entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire (1). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5 % des entrants. Depuis 2006, la part des bacheliers professionnels a doublé alors que celle des bacheliers généraux a diminué de deux points. La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (92 %), ainsi que dans les filières scientifiques (83 %) et en droit-sciences politiques (77 %). Les bacheliers technologiques sont, pour leur part, surreprésentés dans la filière DUT (30 %).

Près de deux tiers des entrants de 2016-2017 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même filière en 2017-2018 (64 %), qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année (2). Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart de ces étudiants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études. Certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur.

Les étudiants en DUT se trouvent dans une situation particulièrement favorable : taux de poursuite très élevé (82 %) et taux de réorientation et de sortie très faible (respectivement 5 % et 14 %). Ceux de la filière AES sont dans la situation inverse : taux de poursuite très faible (49 %) et taux de sortie particulièrement élevé (39 %). Ces moins bons résultats sont en partie liés à la part élevée de bacheliers professionnels qui s'inscrivent dans cette filière (17 %). Ces derniers abandonnent en effet leurs études supérieures après la première année beaucoup plus souvent que les autres.

Entre les rentrées 2015 et 2016, l'effectif d'étudiants inscrits en filière ingénieur (hors double inscription en CPGE) avait baissé de 11 % environ. Cette filière recrute une forte proportion de bacheliers généraux, et plus spécifiquement scientifiques (93 %) et, à l'inverse, très peu de bacheliers technologiques (moins de 2 %) ou professionnels (aucun en 2016-2017). Par rapport aux étudiants des autres filières, peu d'étudiants « ingénieurs » quittent l'université après leur première année : plus de trois quarts d'entre eux poursuivent dans la même filière en 2017-2018, et 15 % se réorientent vers une autre filière universitaire.

POPULATION CONCERNÉE - Étudiants s'inscrivant pour la première fois en 2016-2017 en première année de l'enseignement supérieur dans une université (y compris le CUFR Nord-Est Midi-Pyrénées et le grand établissement de Lorraine) en France métropolitaine et dans les DOM.

PREMIÈRE ANNÉE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE Sont prises en compte les formations dispensées à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées), d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

DISPENSÉS SUR TITRE - Dans cette rubrique sont regroupées les catégories d'étudiants suivantes : les étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), les titulaires d'une capacité en droit ou du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), les étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

TAUX DE POURSUITE DANS LA FILIÈRE - Proportion d'entrants de 2016-2017 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2017-2018. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

TAUX DE RÉORIENTATION VERS UNE AUTRE FILIÈRE - Proportion d'entrants de 2016-2017 inscrits l'année suivante, en 2017-2018, dans une filière universitaire différente de celle choisie initialement.

TAUX DE SORTIE - Proportion d'entrants de 2016-2017 non réinscrits à l'université l'année suivante.

AES - Administration économique et sociale.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SANTÉ - Depuis la rentrée 2011-2012, la première année commune aux études de santé (Paces) regroupe les étudiants de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

1 Répartition des entrants de 2016-2017 en première année d'enseignement supérieur universitaire selon la filière et la série de baccalauréat, en %.

Filière universitaire	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Bac. pro	Dispensés sur titre	Total général
	S	ES	L	Total	STG	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	16,7	42,8	17,3	76,8	9,4	2,1	11,5	6,0	5,7	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	24,0	49,6	0,7	74,3	9,9	1,5	11,4	6,8	7,5	100,0
AES	6,4	43,7	2,6	52,7	22,1	3,2	25,3	17,4	4,5	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	12,7	12,9	41,9	67,5	3,9	5,6	9,5	8,2	14,8	100,0
Langues	10,8	18,0	37,2	66,1	8,9	4,9	13,8	10,3	9,8	100,0
Sciences humaines et sociales	15,0	28,6	26,5	70,1	7,4	8,0	15,4	9,9	4,6	100,0
Sciences fondamentales et applications	79,1	3,1	0,4	82,5	0,8	7,8	8,6	2,7	6,2	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	77,6	2,5	0,7	80,8	0,5	12,9	13,4	2,5	3,4	100,0
Staps	44,3	23,9	2,5	70,7	8,4	11,7	20,1	8,2	1,0	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	31,6	24,8	16,6	73,0	7,0	6,2	13,1	7,4	6,5	100,0
Santé	89,6	2,1	0,6	92,3	0,4	3,5	3,9	1,1	2,7	100,0
Ingénieurs	93,1	0,9	0,0	94,0	0,0	1,9	1,9	0,0	4,1	100,0
DUT	40,3	22,9	2,0	65,2	13,9	16,3	30,2	2,0	2,6	100,0
Total	40,1	21,7	12,4	74,2	7,2	7,4	14,6	5,8	5,4	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Devenir un an après des entrants de 2016-2017 en première année d'enseignement supérieur universitaire, en %.

Filière universitaire	Poursuite dans la même filière	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit - sciences politiques	64,8	10,1	25,1	100,0
Sciences économiques - gestion (hors AES)	60,9	10,6	28,5	100,0
AES	48,5	12,7	38,8	100,0
Lettres - sciences du langage - arts	52,5	12,2	35,2	100,0
Langues	54,4	10,9	34,7	100,0
Sciences humaines et sociales	59,4	10,5	30,1	100,0
Sciences fondamentales et applications	64,3	12,0	23,7	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	57,5	15,7	26,7	100,0
Staps	63,8	6,4	29,8	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	59,9	11,0	29,2	100,0
Santé	61,1	20,2	18,7	100,0
Ingénieurs	77,5	14,9	7,6	100,0
DUT	81,6	4,5	13,9	100,0
Total	63,5	11,1	25,5	100,0

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE QUI SUIT L'OBTENTION DE LEUR BACCALURÉAT, 79 % des bacheliers 2014 poursuivent des études dans l'enseignement supérieur (1). La baisse de ce taux depuis 2008 ne reflète pas une diminution des taux par type de baccalauréat, qui sont restés sensiblement les mêmes, mais une augmentation de la proportion de bacheliers professionnels parmi les admis au baccalauréat. En effet, ces bacheliers poursuivent moins souvent dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels ainsi que technologiques s'inscrivent majoritairement dans des STS alors que les bacheliers généraux vont le plus souvent à l'université. Par rapport à 2008, la proportion de bacheliers poursuivant en première année de licence a augmenté, alors qu'elle a diminué dans la plupart des autres filières, surtout dans les « autres formations » (écoles paramédicales et sociales ou écoles spécialisées). Par ailleurs, pour l'ensemble des séries de baccalauréat, et en particulier pour les bacheliers professionnels et technologiques, la poursuite en STS se fait moins souvent qu'en 2008.

Parmi l'ensemble des bacheliers 2014, 74 % poursuivent encore des études dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015, 5 % ayant abandonné en cours de première année (2). Les taux de poursuite sont très différents selon le niveau scolaire : de 64 % pour les étudiants ayant été bacheliers après rattrapage, à 96 % pour les bacheliers avec mention très bien, en suivant une gradation progressive dans les mentions intermédiaires. Les bacheliers ayant obtenu une mention très bien, ou dans une moindre mesure une mention bien s'orientent plus fréquemment en CPGE ou en Paces.

Les bacheliers 2014 sont 40 % à souhaiter aller jusqu'au niveau bac +5 et 14 % au-delà du bac +5 (3). La majorité des bacheliers généraux, très présents en CPGE et Paces, prévoit de continuer leur cursus jusqu'à bac +5 (53 %) et 20 % au-delà. Les bacheliers technologiques, pourtant engagés en majorité dans des formations qui permettent d'obtenir un diplôme bac +2, ne sont que 18 % à envisager l'arrêt de leurs études à ce niveau. La plupart d'entre eux souhaitent poursuivre jusqu'à bac +3 (45 %) et 36 % au-delà. Enfin, les bacheliers professionnels, qui s'engagent majoritairement en STS lorsqu'ils poursuivent dans l'enseignement supérieur, sont ceux qui pensent le moins souvent à faire des études longues. Ainsi, 39 % d'entre eux prévoient d'arrêter après un bac +2 et 36 % après un bac +3.

LE PANEL 1995 est représentatif au 1/40 de la population scolarisée en septembre 1995 en sixième et dans l'enseignement spécialisé dans les établissements publics ou privés de France métropolitaine. Les élèves ont obtenu leur baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études.

LE PANEL 2014 est constitué d'un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en sixième en 2007, auxquels ont été ajoutés 5 000 bacheliers âgés de 19 ans ou plus, tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat, afin que l'ensemble soit représentatif des bacheliers de la session 2014. L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2015, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été envoyé en mai. Enfin, une dernière relance a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 85,7 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série de baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

IUT - Institut universitaire de technologie.

STS - Section de techniciens supérieurs.

PCEM ou PCEP - Premiers cycles d'études médicales ou pharmaceutiques.

PACES - Première année commune aux études de santé.

SOURCES

MESRI-SIES
- Panel 1995.
- Panel de bacheliers 2008.
- Panel de bacheliers 2014.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 17.01.

1 Poursuite d'études des bacheliers 2008 selon le type de bac et la mention, en %.

	Ensemble des bacheliers			Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels	
	2002 (1)	2008	2014	2008	2014	2008	2014	2008	2014
Université (hors IUT)	34	31	31	46	52	13	19	5	8
<i>dont : LI</i>	30	24	27	35	42	12	18	5	8
<i>PACES</i>	4	7	5	11	10	1	1	-	0
IUT	10	9	8	11	11	10	12	1	1
STS	24	23	21	8	7	46	40	39	33
CPGE y compris prépa intégrée	7	8	8	13	16	2	3	-	1
Autres formations supérieures	9	14	10	17	11	14	12	2	5
Poursuite d'études	84	85	79	95	96	85	85	47	48
<i>dont abandon en cours d'année</i>			5		4		7		6
Formations non supérieures et post-bac	4	4	4	2	1	4	3	8	11
Non-poursuite d'études	12	11	17	3	3	11	12	45	41
Total études + sorties	100	100	100	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

1. Élèves entrés en 6^e en 1995, parvenus au baccalauréat en 2002 pour le plus grand nombre, et entre 2003 et 2006 pour les autres (panel 1995).

© SIES

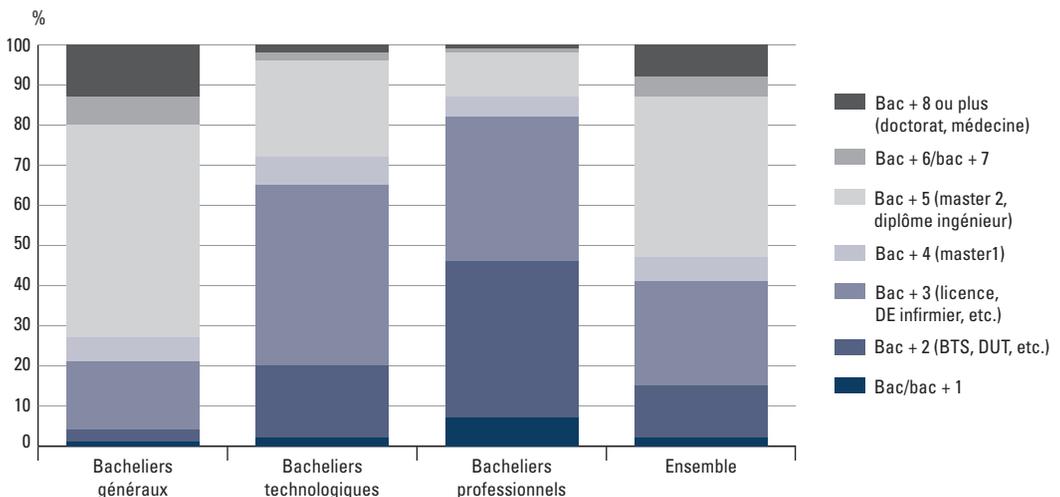
2 Orientation des bacheliers 2014 selon leur mention au baccalauréat, en %.

	Admis au 2 ^e groupe	Sans mention - Admis au 1 ^{er} groupe	Mention assez bien	Mention bien	Mention très bien	Ensemble
Université (hors IUT)	35	29	28	32	37	30
<i>dont : LI</i>	32	26	24	25	23	25
<i>PACES</i>	3	3	4	8	14	5
IUT	5	7	9	9	4	8
STS	15	21	24	18	7	20
CPGE y compris prépa intégrée	2	3	7	18	40	9
Autres formations supérieures	7	8	9	10	9	8
Poursuite d'études	64	67	77	86	96	74
Formations non supérieures et post-bac	5	4	5	3	1	4
Abandon en cours d'année	9	6	5	3	2	5
Non-poursuite d'études	23	23	14	8	2	17
Total études + sorties	100	100	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

© SIES

3 Niveau d'études envisagé par les bacheliers 2014



► Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte.

© SIES

DÉFINITIONS

SUR 100 LAURÉATS de baccalauréat 2008, 40 se sont inscrits à l'université : 24 en licence, 9 en IUT, et 7 en première année de médecine ou de pharmacie.

Au bout de sept ans, 38 % des bacheliers 2008 entrés en licence détiennent un diplôme de niveau bac +5, et 28 % un diplôme de niveau bac +3. Au total, 71 % détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. 2 % n'en détiennent pas, mais poursuivent encore leurs études, et 27 % sont sortis sans diplôme. 78 % des bacheliers généraux ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, dont 43 % de niveau bac +5 et 30 % de niveau bac +3. Moins de la moitié des bacheliers technologiques (44 %) sont diplômés de l'enseignement supérieur (33 % de niveau bac +3 ou bac +5 et 11 % de niveau bac +2). Près de 14 % des bacheliers poursuivent encore leurs études en début de huitième année : le niveau des diplômes est donc susceptible de s'élever pour cette cohorte de bacheliers.

Parmi les bacheliers entrés en préparation au DUT en 2008, la part de diplômés de l'enseignement supérieur au bout de sept ans est très élevée : 91 %. La poursuite d'études après le DUT étant très fréquente, la part de diplômés de niveau bac +5 est elle aussi élevée : 46 %. Les bacheliers technologiques sont un peu moins souvent diplômés que les bacheliers généraux (88 % contre 94 %), mais les niveaux de diplôme sont très différents. En effet, parmi les bacheliers généraux, la part de diplômés de niveau bac +5 atteint 53 %, et seuls 15 % n'ont obtenu qu'un diplôme de niveau bac +2. Chez les bacheliers technologiques, ces parts sont respectivement de 30 % et 28 %. Pour cette cohorte, la part de diplômés de niveau bac +5 pourrait s'élever légèrement puisque 4 % poursuivent encore des études la huitième année après le bac (2).

Parmi les étudiants entrés en première année de médecine ou pharmacie en 2008, un peu moins d'un tiers étaient toujours inscrits en médecine, pharmacie ou odontologie sept ans plus tard. La plupart ont poursuivi leurs études la huitième année (96 %). Les étudiants en pharmacie et en odontologie, seuls à avoir pu obtenir leur diplôme en fin de septième année, sont une minorité, ce qui explique le faible taux de diplôme dans cette filière (3).

Parmi ceux qui ne poursuivaient pas d'étude de médecine ou pharmacie en début de septième année, 69 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, le plus souvent de niveau bac +3 (30 %). La huitième année après le bac, 18 % poursuivent leur étude.

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

Afin de disposer de huit années d'observations, ces résultats ont été complétés grâce à un appariement avec les données administratives dont dispose le MESRI dans le cadre du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

DUT - Diplôme universitaire de technologie. Par extension, on désigne ainsi également la filière menant à ce diplôme.

AVERTISSEMENT

Les résultats présentés dans cette fiche ne sont en principe pas comparables à ceux de l'an dernier. En effet, fin 2017, le calcul des pondérations du panel 2008 a été l'objet de révisions méthodologiques afin :

- de mieux prendre en compte les non-répondants, en s'appuyant sur les données administratives disponibles sur les étudiants en STS, en IUT, en licence et en master ;
- d'intégrer le double mode de collecte mis en œuvre à l'occasion de la dernière interrogation (en 2015) : questionnaire et, à défaut, appariement avec les bases de données SISE.

SOURCES

MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 15.04 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu en 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en licence après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble	
	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année	Total	dont poursuivant des études la 8 ^e année
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac +5	43	7	13	1	38	6
de niveau bac +3	30	6	20	1	28	5
de niveau bac +2	5	0	11	0	6	0
Total diplômés	78	13	44	2	71	11
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	22	2	56	1	29	2
Ensemble	100	16	100	3	100	14

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

2 Plus haut diplôme obtenu en 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en IUT après le baccalauréat, en %.

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme			
de niveau bac +5	53	30	46
dont : master	33	13	27
école de commerce	6	8	6
école d'ingénieurs	10	7	9
de niveau bac +3	26	29	27
dont : licence professionnelle	14	25	17
licence générale	8	3	6
de niveau bac +2	15	28	19
Total diplômés	94	88	91
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	6	12	9
Ensemble	100	100	100
dont poursuite d'études la 8 ^e année	5	2	4

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

Note : les bacheliers professionnels ne sont pas affichés car leurs effectifs ne sont pas significatifs. La colonne « Ensemble » comprend bien tous les bacheliers.

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers inscrits en 1^{re} année de médecine ou pharmacie en 2008, selon la situation en début de la 7^e année, en %.

	Situation au début de la 7 ^e année après le bac				Ensemble	
	Études de médecine, pharmacie, odontologie		Autres situations (1)		Total	dont poursuite la 8 ^e année
	Total	dont poursuite la 8 ^e année	Total	dont poursuite la 8 ^e année		
Répartition	32	31	68	11	100	42
Ont obtenu un plus haut diplôme						
de niveau bac +6	1	0	3	3	2	0
de niveau bac +5	12	12	29	6	24	8
de niveau bac +3	3	3	30	5	21	4
de niveau bac +2	1	1	6	1	5	1
Total diplômés	17	15	69	14	52	13
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	83	81	31	5	48	29
Ensemble	100	96	100	18	100	42

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

1. En études ou non.

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE suivant l'obtention de leur baccalauréat, 23 % des bacheliers 2008 se sont inscrits en STS. Sept années complètes plus tard, près des trois quarts sont diplômés de l'enseignement supérieur (1). Si 42 % n'ont obtenu qu'un diplôme de niveau bac + 2, 31 % ont poursuivi leurs études après le BTS et obtenu un diplôme de niveau plus élevé (20 % de niveau bac + 3 et 11 % de niveau bac + 5). Les bacheliers généraux sont plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (91 %) que les bacheliers technologiques (77 %) et les bacheliers professionnels (51 %). Les bacheliers généraux sont 31 % à détenir un diplôme de niveau bac + 3 et 21 % de niveau bac + 5, alors que ces proportions sont seulement de 9 % et 5 % chez les bacheliers professionnels, les bacheliers technologiques occupant une position intermédiaire. Seul 1 % des bacheliers entrés en STS poursuivent encore des études la huitième année après leur entrée en STS.

En 2008, 8 % des bacheliers sont entrés en CPGE. Au bout de sept ans, 89 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Plus de 80 % ont obtenu un diplôme de niveau bac + 5. Pour 7 % d'entre eux, le plus haut diplôme obtenu est de niveau inférieur, avec principalement des diplômés de niveau bac + 3. Enfin, 11 % ne détiennent pas de diplôme de l'enseignement supérieur en début de huitième année après le bac : 7 % sont sortis sans diplôme, mais 4 % sont encore en études et susceptibles d'être diplômés ultérieurement. En outre, 16 % des bacheliers diplômés ou non du supérieur sont encore en poursuite d'études (2).

En 2008, 14 % des bacheliers s'étaient inscrits dans une formation non universitaire et autre que les STS ou les CPGE. Ces formations sont très variées : écoles admettant directement après le baccalauréat pour des formations d'ingénieurs, de commerce, dans le domaine de la santé, de la culture, etc. Au bout de sept ans, 76 % de ces bacheliers ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette part est de 60 % parmi ceux ayant commencé par une préparation à un concours d'entrée dans une formation paramédicale ou une école d'art, contre près de 87 % pour les autres. Lorsqu'ils ont débuté par une école conduisant à un diplôme de niveau bac + 5, 77 % des bacheliers de cette cohorte ont effectivement obtenu un diplôme de ce niveau. En ce qui concerne les entrants dans une formation conduisant à un diplôme de niveau bac + 3, 53 % ont obtenu un diplôme correspondant et 25 % ont poursuivi au niveau bac + 5. Les poursuites d'études en huitième année ne concernent que 4 % de cet ensemble de bacheliers (3).

LE PANEL 2008 a été constitué en sélectionnant dans les fichiers du baccalauréat un échantillon de 12 000 bacheliers 2008 qui étaient scolarisés en 2007-2008 dans un établissement public ou privé de France métropolitaine (hors ministère en charge de l'agriculture) sur la base des critères suivants : série de baccalauréat, âge et mention au baccalauréat, sexe. Les bacheliers ont été interrogés individuellement chaque année jusqu'à ce qu'ils déclarent deux années consécutives ne plus poursuivre d'études. Le questionnaire comporte des informations sur leur situation effective, quelle que soit la formation suivie, ainsi que des données qualitatives sur le déroulement de leur parcours.

La dernière interrogation, réalisée en 2015, portait sur leur poursuite d'études à la date du 31 octobre 2014, soit au début de la septième année après leur entrée dans l'enseignement supérieur, et sur les diplômes qu'ils avaient obtenus jusque-là, donc au bout de six années complètes (de 2008-2009 à 2013-2014).

Afin de disposer de huit années d'observations, ces résultats ont été complétés grâce à un appariement avec les données administratives dont dispose le MESRI dans le cadre du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE).

STS - Section de techniciens supérieurs.

BTS - Brevet de technicien supérieur.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

AVERTISSEMENT

Les résultats présentés dans cette fiche ne sont en principe pas comparables à ceux de l'an dernier. En effet, fin 2017, le calcul des pondérations du panel 2008 a été l'objet de révisions méthodologiques afin :

- de mieux prendre en compte les non-répondants, en s'appuyant sur les données administratives disponibles sur les étudiants en STS, en IUT, en licence et en master ;
- d'intégrer le double mode de collecte mis en œuvre à l'occasion de la dernière interrogation (en 2015) : questionnaire et, à défaut, appariement avec les bases de données SISE.

SOURCES

MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information (ESR) : 14.03 ; 11.08.

1 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en STS après le baccalauréat, en %.

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Ensemble
Ont obtenu un plus haut diplôme				
de niveau bac +5	21	10	5	11
<i>dont : master</i>	11	5	3	6
<i>école de commerce ou d'ingénieurs</i>	8	4	1	4
de niveau bac +3	31	22	9	20
<i>dont : licence générale</i>	7	3	1	3
<i>licence professionnelle</i>	14	14	5	12
de niveau bac +2	38	46	37	42
Total diplômés	91	77	51	73
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	9	23	49	27
Ensemble	100	100	100	100

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

2 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits en CPGE après le baccalauréat, en %.

	Ensemble	<i>dont poursuivant leurs études la 8^e année</i>
Ont obtenu un plus haut diplôme		
de niveau bac +5	82	11
<i>dont : master</i>	17	4
<i>école d'ingénieurs</i>	36	3
<i>école de commerce</i>	19	1
de niveau bac +3	6	2
<i>dont licence générale</i>	4	2
de niveau bac +2	1	0
Total diplômés	89	12
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	11	4
Ensemble	100	16

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

3 Plus haut diplôme obtenu au bout de 7 ans par les bacheliers 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur hors université, CPGE et STS après le baccalauréat, selon le niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008, en %.

	Niveau du diplôme préparé lors de l'inscription en 2008				Ensemble
	Bac +5 (1)	Bac +2/3/4 (2)	Préparation à des concours d'entrée		
			Ensemble	<i>dont préparations paramédicales et sociales</i>	
Répartition	29	32	38	29	100
Ont obtenu un plus haut diplôme					
de niveau bac +5	77	25	8	5	34
de niveau bac +3	11	53	44	48	37
de niveau bac +2	2	7	7	3	5
Total diplômés	89	84	60	56	76
Non-diplômés de l'enseignement supérieur	11	16	40	44	24
Ensemble	100	100	100	100	100
<i>dont poursuivant des études en début de 7^e année</i>	5	2	4	2	4

► Champ : France métropolitaine.

© SIES

1. Y compris cycles préparatoires intégrés des formations d'ingénieurs.

2. Les catégories des formations préparant à un diplôme de niveau bac +2 et bac +4 représentent chacune moins de 3% de l'ensemble.

UN TIERS DES ÉTUDIANTS couverts par l'enquête, inscrits en formation initiale, a effectué un stage lors de l'année universitaire 2016-2017 (34%) (1). C'est en licence professionnelle ainsi que dans les formations d'ingénieurs que la part des étudiants ayant réalisé un stage au cours de l'année est la plus élevée, avec respectivement 83% et 71% d'étudiants concernés (2). Ce pourcentage est aussi très élevé en DUT où près de deux étudiants sur trois ont fait un stage l'année considérée. En master, six étudiants sur dix ont effectué un stage en 2016-2017. Parmi les étudiants préparant un diplôme d'IEP, le recours au stage au cours de l'année concerne 38% des inscrits. Enfin, c'est dans les formations de licence générale que les stages sont les moins fréquents (15%).

Quelle que soit la formation suivie, la proportion de stagiaires augmente avec le nombre d'années d'études. En licence générale, celle-ci passe de 3% en première année à 39% en troisième année. La hausse se poursuit de façon régulière en master pour atteindre 65% en deuxième année. En préparation au DUT, la différence est particulièrement marquée entre la première et la seconde année (de 43% à 88%).

Les stages se déroulent le plus souvent dans la région d'études (70%). Les stages dans une autre région sont plus fréquents dans les formations d'ingénieurs (46%). Quant aux stages à l'étranger, ils sont plus répandus en IEP (29%) et en formations d'ingénieurs (24%).

La majorité des stages se déroule sur une période supérieure ou égale à deux mois (54%). C'est en licence professionnelle que les stages d'une durée supérieure ou égale à deux mois sont les plus fréquents (87%). En préparation au DUT et en licence générale, ils sont moins répandus (respectivement 47% et 30%). Cependant, dans ces formations comme ailleurs, la durée des stages augmente nettement avec le nombre d'années d'études.

Près de la moitié des stages sont gratifiés (46%). C'est en licence professionnelle que la gratification est la plus fréquente (89%), suivie des formations d'ingénieurs (71%) et des masters (56%).

Un peu plus du quart des stages gratifiés bénéficient d'une gratification supérieure à 600 euros. La gratification est plus souvent élevée en formations d'ingénieurs et en IEP à un degré moindre : respectivement 56% et 41% des stages sont gratifiés au-delà de 600 euros. À l'opposé, peu d'étudiants bénéficient d'une telle gratification en DUT (9%) et en licence professionnelle (15%).

POPULATION CONCERNÉE - Les statistiques présentées ici concernent les étudiants inscrits en université (y compris les deux CUFR ainsi que les universités de Dauphine et de Lorraine devenues de grands établissements), ceux inscrits dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie et à l'IEP de Paris. Dans les établissements concernés, l'enquête concerne uniquement les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2017. Elle comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs, dans un IEP (rattaché ou non à une université). Elle exclut ceux inscrits en études de médecine, diplôme d'université ou doctorat.

STAGE - Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Le montant mensuel minimal de la gratification pour un temps plein versée aux stagiaires dans le cadre d'un stage de plus de deux mois est de 554,40 euros depuis le 1^{er} septembre 2015. Lorsqu'un étudiant a réalisé plusieurs stages, c'est le plus long qui est comptabilisé dans les données présentées.

Certaines formations prévoient un stage obligatoire pour chaque étudiant. C'est par exemple le cas des licences professionnelles et des préparations au DUT. Or, la part de stagiaires mesurée n'atteint pas 100%. L'obligation porte en effet sur l'ensemble de la scolarité, de sorte qu'au moment de l'enquête, certains étudiants ont déjà fait leur stage, d'autres pas encore. Par ailleurs, certains étudiants redoublants peuvent avoir validé leur stage l'année précédente, tandis que d'autres ont pu suivre des parcours non linéaires qui les ont conduits à interrompre leurs études.

LICENCE GÉNÉRALE - Ce terme est utilisé pour désigner une licence autre qu'une licence professionnelle.

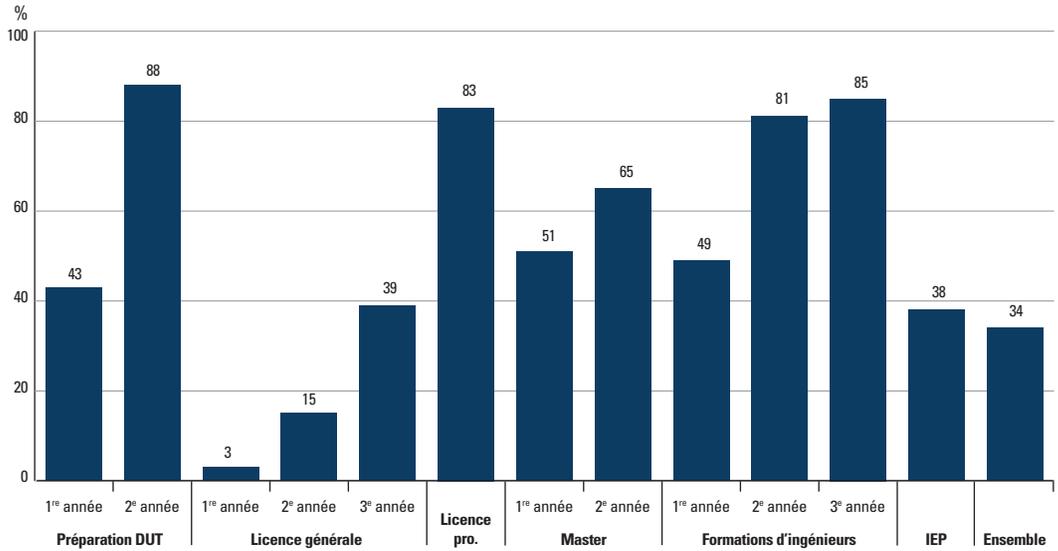
SOURCES

MESRI-SIES, Enquête sur les stages.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 14.02.
- Note Flash (ESR) : 17.15.

1 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2016-2017, en %.



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

2 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2016-2017, en %.

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 600 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	6	77	19	4	8	11
	2 ^e année	88	72	74	17	10	61	9
	Ensemble	63	47	75	18	8	42	9
Licence générale	1 ^{re} année	3	14	83	14	3	12	16
	2 ^e année	15	24	82	14	4	11	13
	3 ^e année	39	35	78	16	9	23	18
Ensemble	15	30	80	15	7	19	17	
Licence pro	Ensemble	83	87	66	28	8	89	15
Master	1 ^{re} année	51	48	75	19	10	39	24
	2 ^e année	65	81	63	26	12	72	35
	Ensemble	58	65	68	22	11	56	31
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	49	30	36	42	22	35	38
	2 ^e année	81	88	28	38	34	68	45
	3 ^e année	85	96	28	57	15	95	68
Ensemble	71	77	30	46	24	71	56	
IEP	Ensemble	38	64	45	26	29	53	41
Tous cursus		34	54	70	21	10	46	28

► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

Lecture : 43 % des inscrits en 1^{re} année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 6 % d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 4 % l'ont effectué à l'étranger. 8 % des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 11 % ont touché plus de 600 €.